

LONG DISCOURS DE R. B. BENNETT

Redaction & Administration
75, rue de l'Eglise
EDMUNDSTON
Nou-Brunswick — Canada
Casier Postal 159

LE MADAWASKA

HEBDOMADAIRE ACADIEN

Toujours Mieux!

FONDE EN 1913

XXI^e ANNEE

EDMUNDSTON, N.-B., 8 FEVRIER, 1934.

No. 6

La session s'ouvre aujourd'hui

Petites Nouvelles D'un Peu Partout

PRESIDENT DE LA
GALERIE DE LA PRESSE

M. Emile Benoist, correspondant parlementaire du "Devoir", a été élu président de la Galerie de la presse de la Chambre des communes aux élections annuelles des courtiers parlementaires qui ont eu lieu samedi dernier. Voici les résultats complets des élections : vice-président, M. Ray Brown, de la Presse Canadienne; secrétaire, M. Tom Wayling, du Toronto Star; Conseillers M. J. A. Fortier, de la Presse; M. Léopold Richer, du Droit; M. R. L. Lipsitt, du Saturday Night; M. R. K. Carnegie, de la Presse Canadienne; M. H. M. Morden, du Border Cities Star.

NOMINATION DES OFFICIERS RAPPORTEURS

Le major Arthur Michaud d'Edmundston est nommé pour la circonscription électorale Restigouche-Madawaska.

Les officiers rapporteurs des différents districts électoraux de la province dont les noms furent inscrits sur la Canada Gazette d'après le Dominion Elections Act, sont les suivants :

- Restigouche-Madawaska — Le major Arthur Michaud, comptable, Edmundston.
- Charlotte — Harry-W. Smith, comptable, Milltown.
- Goucester — Narcisse-A. Landry, LL. B., C. R., Bathurst.
- Kent — Jacques-N. LeBlanc, marchand, St-Antoine.
- Northumberland — William-A. Skidd, Sheriff, Chatham.
- Royal — E.-O. McIntyre, encanteur, Sussex.
- St-Jean-Albert — S. Roy Kelly, notaire, St-Jean.
- Victoria-Charleton — Hedley Vickers Mooers, industriel, Woodstock.
- Westmorland — I. Newton Killian, agent, Moncton.
- York-Sunbury — Roy-W. Smith, grand sheriff, Fredericton.

LES ACADIENS DE LA LOUISIANE AU 4^e CENTENAIRE

On est à organiser un voyage pour les fêtes de Gaspé, l'été prochain subvité d'argent.

La nouvelle nous vient de la Louisiane que le 19 décembre dernier les paroissiens de Saint-Léon ville, diocèse de Lafayette, ont été dignement pour curé M. l'abbé J. B. LaChapelle, à l'occasion de son 25^e anniversaire d'ordination.

Parmi les nombreux membres du clergé présents, on remarquait les RR. PP. F. Chasson, curé de Mamou, Charles-Eugène Levesque, de Jeanerette, Armand Cyr de Eunise.

On sera sans doute heureux d'apprendre que les Acadiens de la Louisiane sont à l'occasion des fêtes du 4^e centenaire de la découverte du Canada. Les organisateurs sont les RR. PP. LaChapelle et Fidèle Chasson, et l'hon. Dudley LeBlanc, d'Abbeville.

L'hon. M. Tilley dirigera les forces du gouvernement pour la première fois comme premier ministre. — MM. A.-J. Brooks, de Kings, et W.-B. Evans, de Minto, proposeur et Secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône. — Un siège vide à la gauche de l'orateur.

SERA-CE LA DERNIERE SESSION

Cette après-midi s'ouvre à Fredericton la session provinciale. L'hon. H.H. MacLean, dont le terme de lieutenant-gouverneur a été prolongé de six mois, fera la lecture de l'adresse du trône.

L'hon. M. Tilley, ministre des terres et des mines, occupera pour la première fois le siège de premier ministre. Il a succédé dans cette fonction à l'hon. C.-D. Richards qui est monté sur le banc de juge, suivant l'exemple de l'hon. J.-B.-M. Baxter.

Dans les cercles politiques on attend avec impatience le discours du trône pour en connaître les détails. L'hon. M. Tilley avait annoncé, il y a quelques mois, que la province entreprendrait la confection de routes à surface dure, avec l'aide du gouvernement fédéral.

La question de la vente du vin et de la bière dans les hôtels et clubs des villes incorporées ne sera pas encore discutée cette année au parlement, malgré les instances des hôteliers. C'est ce qui a été décidé à un récent caucus de la députation ministérielle.

La question de colonisation devra recevoir, cette année, la considération du gouvernement, d'après les déclarations du premier ministre, depuis qu'il est en fonction.

Cette session est la quatrième, depuis les élections de 1930. Normalement le gouvernement devrait en appeler au peuple cette année, malgré qu'il ait le privilège de faire une cinquième session. On se demande donc si le gouvernement attendra en 1935 pour venir devant l'électeur.

Il y aura un siège de vacant du côté de l'opposition, cette année, celui de l'hon. J.-E. Michaud député de Madawaska depuis 1917, et qui fut élu député fédéral de Restigouche-Madawaska, en octobre dernier.

M. le docteur L.-J. Violette sera donc le seul représentant du comté de Madawaska, pendant cette session-ci.

PROJET REVOLTANT DE TROIS ECOLIERS

Augusta, le 5 — Trois écoliers du "high school" sont enfermés aujourd'hui dans les cellules sous l'accusation d'avoir complété pour soustraire \$20,000 à William Viles, citoyen éminent, après avoir menacé ses enfants. Ce sont Merle-W. Hughes, 18 ans, Robert Brown, 16 ans et Gerald A. Towle, 16 ans, accusés d'avoir écrit une lettre dans laquelle ils menaçaient de défigurer les enfants de Viles si celui-ci ne leur versait pas \$20,000. Les jeunes gens ont avoué au capitaine Young qu'ils désiraient avoir l'argent pour s'amuser.

Premier Ministre



L'hon. L.P.D. TILLEY, ministre des Terres et des Mines, qui occupera le siège de premier ministre pour la première fois, durant la session qui s'ouvre aujourd'hui.

UNE NOUVELLE SUCCURSALE DE L'ASSOMPTION

La nouvelle succursale de la Société d'Assomption fondée à Campbellton porte le nom de Mathurin Bourg, en l'honneur du premier prêtre acadien.

Campbellton N.-B., 5 fév. (D.N.C.R.) — Une nouvelle succursale de la Société d'Assomption, qui sera désormais connue sous le nom de la succursale Mathurin Bourg a été fondée ici hier soir par M. Ronald Charest organisateur de la société et M. Alphonse Chasson de Shippegan.

M. Charest a également présidé à l'installation des officiers de cette succursale qui furent présentés, par M. Benoît Michaud et qui sont les suivants : J.-B. Leger, président; Mme M. Renault, 1^{er} vice-prés; Mme George Dumont, 2^e vice-prés; J.-N. Desrosiers, trésorier; D.-J. Cyr, secrétaire; Mme L.-P. Roy, secrétaire-adjoint; J.-A. LeBlanc et E.-J. Melanson et J.-E. Dugas, conseillers; E. LeBlanc et A. Caron, commissaires; E.-J. Renault, chancelier; l'abbé F.-M. Lantegne, aumônier.

En choisissant le vocable de Mathurin Bourg pour leur succursale, les Acadiens de Campbellton ont honoré la mémoire du premier Acadien ordonné à la prêtrise et dont un monument a été érigé en face de l'église de Charlottetown, P.-E., en reconnaissance des services inestimables que ce saint prêtre a rendus à la population de la Côte de la Gaspésie.

Ad Multos Annos

La Sainteté le Pape Pie XI glorieusement régnant, a célébré mardi dernier, le douzième anniversaire de son élévation au Souverain Pontificat. Puisse se continuer de nombreuses années encore le règne du Vicaire du Christ sur la terre.

LES PLAQUES D'AUTO SERONT MOINS CHERES

Sensibles réductions annoncées en fin de semaine par l'honorable L. P. D. Tilley, premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Une réduction du prix des plaques d'enregistrement pour automobiles a été annoncée vendredi dernier par l'honorable L. P. D. Tilley, premier ministre de la province.

Cette réduction sera rétroactive jusqu'au premier janvier et signifie une baisse de 85 cents à 70 cents par cent livres, ce qui veut dire qu'il y aura réduction de \$4.50 sur un permis pour une auto pesant 3,000 livres.

Pour les camions de 3,000 livres, la réduction du prix du permis est de \$1.15 à \$1.00. Pour les camions pesant entre 3,000 et 4,000 livres il y eut, l'an dernier, un impôt supplémentaire de \$3 par cent livres. Cette année, l'impôt supplémentaire sur ces mêmes camions a été augmentée à \$4.

La taxe pour les "trailers", attachés aux autos ordinaires, a été réduite de \$5 à \$3. Pour les "trailers" attachés aux camions de fret, la taxe cette année sera basée sur une échelle de taux variés de \$1 à \$1.50 par cent livres. L'année dernière, cette taxe était de 80 cents par cent livres.

Toutes les autres taxes pour automobiles resteront les mêmes que celles de l'an dernier, a déclaré le premier ministre Tilley.

Ces différentes réductions de taxes ont été opérées, a dit M. Tilley à la suite de demandes répétées faites auprès du gouvernement et aussi en vue de permettre la circulation d'un plus grand nombre d'automobiles sur les grands chemins. Le déficit que ces réductions pourraient entraîner sera combié, croit le gouvernement, par une plus grande consommation de gazoline.

FUNERAILLES DE Mme VEUVE FELIX HEBERT

La défunte morte subitement dimanche dernier à l'âge de 79 ans Mère du dentiste Fred (Doc) Hébert de cette ville.

Hier matin à 9 h. avait lieu dans l'église de l'Immaculée Conception d'Edmundston les funérailles de Mme veuve Félix Hébert morte subitement à sa résidence de la rue Church de bonne heure dimanche dernier à l'âge de 79 ans.

Le service funèbre fut chanté par l'abbé W. J. Conway, curé, assisté de l'abbé A. A. Violette comme diacre et de l'abbé L. G. Daigle comme sous diacre.

Deux messes pour le repos de l'âme de la défunte furent chantées en même temps, aux autels latéraux par l'abbé Lynch de Rivière Verte et l'abbé Cyr de St-Joseph de Ma-

REGNE DE TERREUR A PARIS

Une vingtaine de personnes auraient été tuées et des centaines seraient blessées à la suite de violentes émeutes qui eurent lieu dans la capitale française.

Paris, 7 fév. — Des émeutes qui ont rappelés les jours sanglants de la Grande Guerre ont éclaté à Paris de bonne heure ce matin et furent difficilement réprimés par les corps policiers de la capitale, renforcés par des escouades militaires à pied et à cheval.

Dans leur fureur les émeutiers ont mis le feu au ministère de la marine et au milieu des désordres qui s'ensuivirent on estime qu'une vingtaine de personnes auraient été tuées et à peu près 300 blessés assez grièvement.

Deux cents policiers ont été blessés alors qu'ils opérèrent l'arrestation de 350 individus accusés d'avoir incités les émeutiers.

Le règne de terreur qui a sévi à Paris aujourd'hui suit de près le scandale du Mont-de-Piété, dont le fameux Stavisky qui s'est suicidé récemment a été l'auteur principal, mais à l'heure actuelle on attribue les désordres suscités par Royalistes, Communistes et autres, à la crise économique et financière dans laquelle la France se trouve empiétrée dans le moment et que des différents cabinets qui se sont succédés depuis quelques mois n'ont pu faire disparaître.

TRANSPORT D'ASSURANCES

Nous apprenons avec plaisir que M. Gordon-T. Kennedy, courtier en assurances de cette ville, vient de se porter acquéreur des affaires d'assurance-feu de M. A.-H. Nadeau, autrefois de Clair, et maintenant géant de district de la Confédération Life, à Rivière-du-Loup.

M. Kennedy est l'un des courtiers en assurances les plus populaires de notre ville, et nous nous réjouissons de voir ses affaires prospérer.

LES PORTEURS ÉTAIENT MM. FRANK RICE, EDWARD ONELLETT, FLORENT FOURNIER, WIRT HALL, ARTHUR CYR ET THADDEE HÉBERT L'INHUMATION SE FIT AU CIMETIÈRE DE LA VILLE

La défunte née Elizabeth Baker était native de Baker-Brook, N. B. et avait épousé feu Félix Hébert, hôtelier d'Edmundston qui l'a précédée dans la tombe depuis nombre d'années. Elle était également une sœur de feu colonel Jesse Baker de Baker-Brook.

Elle laisse pour la pleurer, une fille, Mme George Siros, d'Edmundston deux fils le docteur Fred Hébert dentiste d'Edmundston et populaire gardien de but de l'équipe Alistar de la ville et George Hébert gérant de la Banque Canadienne Nationale de La Malbaie, P. Q., qui assistait aux funérailles; un neveu William Dayton et une nièce Mlle Jeanne Dayton qui demeurent avec la défunte. M^{re} Plus Michaud, C. R., ex député au fédéral et avocat populaire d'Edmundston est un gendre de la défunte.

Le "Madawaska" prie tous les membres de la famille en deuil, d'agréer l'hommage de ses sympathies les plus vives.

Harriet Irving Library
UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK
VOIR
PAGE 10

Dept. Public Works
12-1-34

THE POPULAR NEWSPAPER OF MADAWASKA DISTRICT

If you are one of our subscribers give us your news; we will publish it without any charge.

THE MADAWASKA WEEKLY NEWS

No. 167

EDMUNDSTON, N. B. FEBRUARY 8th, 1934.

SUBSCRIPTION 1 year, payable in advance \$2.00. Advertising - Classified ads, 60c first insertion, 40c for subsequent insertions.

PERSONALS

The "Contractors" met with Mrs. James Reith on Friday evening. Mrs. J. John E. Cade was a guest of the Club, and the prize was won by Mrs. Walter R. Clarke.

I. O. D. E. ANNUAL MEETING

Barrington Memorial Chapter, I. O. D. E., held its Annual Meeting on Tuesday afternoon, a large number being present.

The work of the past year was reviewed and it was found that much good work had been accomplished. The Chapter met all its obligations and in addition a great deal of local welfare work was done.

The Oratorical Contests in the High School were sponsored by the Chapter - one in English, and one in French - for which prizes were awarded.

A donation was given to the local private hospital to renew the bedding in the I. O. D. E. room, and a committee of ladies collected about 200 jars of jam and jellies for the hospital.

At Christmas time, dinners were provided for local soldiers' families. At the June School Closing, two prizes of \$5.00 each were awarded to the pupils in Grades Eight and Eleven.

VAN BUREN

Marriage intentions of the following have been filed in the town clerk's office: Miss Rose Thibodeau daughter of Mr and Mrs Onisme Thibodeau of Van Buren and Mrs. Abel Theriault of Lillie.

PASTOR HONORED BY CONGREGATION

MEMBERS OF ST. PAUL'S UNITED CHURCH HOLD SUPPER AND SOCIAL IN HONOUR OF REV. AND MRS. W. A. MACQUARRIE.

One of the most delightful social functions ever held in St. Paul's United Church, was the supper and social held on Monday evening at six-thirty o'clock, in honour of the pastor, Rev. W. A. MacQuarrie, and Mrs. MacQuarrie.

All adult members and adherents of the Church received a special invitation to attend, and a large number availed themselves of this privilege to do honour to the pastor and his wife.

MADAWASKA, Me

The town of Frenchville is using 44 men on the C. W. A. project on the Cyr ledge between Madawaska and Frenchville and on the Church Hill at Upper Frenchville. The whole cost of this project is something like \$6,000.00.

YOUNG MEN

Superintendent Albert D. Martin of Frenchville has discontinued his home office and now is located in the Dewey school where the selectmen, treasurer and tax collector are having their offices.

Isale L. Cyr was a business caller in Van Buren Monday.

Rev. Joel Bouchard of St-Agatha was the guest of Rev. W. Ouellette Monday.

Mr and Mrs Fred Beland of Fort Kent were the guest of Mr and Mrs Levite Bouchard recently.

Clifford Daigle was the weekend guest of his mother in Fort Kent.

Miss Therese Collin of St-Agatha was the guest of her sister Mrs Pat Dufour Sunday.

Miss Cecile Daigle was the guest of her sister Mrs, Eddie Dufour of St-David Sunday.

John Cannan of Fort Kent was the weekend guest of his brother Camille.

Miss Ann Vermette of St-Agatha was the guest of friends in town Saturday.

The following people are employed by the C. W. A. project to teach night school and general adults in their respective towns:

Frenchville Mrs Mabel Martin, Mrs Dave Gagnon, Mrs Jos Fongemie, Mrs Albert Bouchard, Miss Rose Lachance, Raoul Morneau, Maxime Chasse, Alphy Lausier, Edgar Levesque, Patrick Gagnon, Leonard Albert, Miss Adrienne Gagnon, Leonard Martin, Grand Isle, Mrs Jean Corbin, Mrs Henry Martin, Mrs Jean Fortin, Mrs Edmund Parent, Mrs Louis Cormier, Miss Aurore Lausier, Miss Martha Doucette, Miss Gertrude Lynch, Miss Agathe Morneau, Albert Cyr, Jos Marcoux, Alphy Daigle, Alve Doucette and Omed Corbin.

St-Agatha, Mrs Erny Ouellette, Mrs Alphonse Bouchard, Mrs Adelaire Bouchard, Mrs Ida Morin, Mrs Marie Chamberland, Mrs Alma Michaud, rs Willie G. Martin, Mrs Willard Thibault, Mrs Simeon Bouchard, Mrs Michael Hebert, Miss Therese Collin, Miss Aurelia Chasse, Miss Cecile Bourgoin, Miss Azilda Siros, Rosaire Lagasse, Gerald Chamberland, Henry Bouchard, and Jos Frank Madawaska, Mrs Leon Cyr, Mrs Henry Pelletier, Mrs Ludwig Daigle, Mrs Pierre Daigle, Mrs Edy Bellefleur, Mrs Levite Lagasse, Mrs Delphine Lavertu, Miss Emelia Hebert, Miss Irene Cyr, John R. Sedgeley, Onel A. Cyr, Bernard Hebert, Phillip Thibodeau, Gilbert Daigle, Armand Siros, Zenas Cote, Willie Thibodeau, Clifford Daigle, Francis Hebert, Lionel J. Cyr, Joseph Cote, Adelaire Labbe, Emile Cyr, Leon J. Cyr, Mrs Xavier J. Cyr, Miss Bernadette Chasse, Miss Rose Martin, Miss Lorette Plourde and Miss Corinne Cyr. General Adults, for St-Agatha, Miss Annie Dufour, music; Frenchville, Mrs Rene Gagnon, music; Mrs Albert Roy, embroidery; Mrs Laura Martin, sewing; Mrs Alice Collin, sewing; Mrs Alice Gagnon, cooking; Miss Priscille Frank music; Miss Hilda Bouchard, music; Miss Marie Ange Gagnon, music; Gerard Bouchard, violin; Miss Anne Marie Chasse, Grand Isle, Mrs Paul F. Cormier, cooking; Mrs Edmund Corbin, sewing; Mrs Belonie Beaulieu sewing; Mrs Denis Beaulieu, sewing; Mrs Fred Beaulieu, sewing.

See page 7

Eyes Tested See the difference NEW Full-Vue Glasses do not hide your eyes Properly adjusted GLASSES our motto T. J. AUBE Jeweler - Optometrist

INSURANCE

B. M. BERRY All Kinds of Insurance Telephone 168 Edmundston, N. B.

POPULAR PLAY TO BE STAGED HERE SOON

A rib tickling comedy for the benefit of the Edmundston Band, will be presented by local artists at Star Theatre on March the 4th.

Edmundston Band will present "Aaron Slick from Funkin' Creek" an uproarious three acts comedy, at the Star Theatre March 4th, at 2 and 8 o'clock P. M.

Plenty of action and laughs, mingled with a good deal of human interest, will be furnished by the able local cast in this play.

Aaron Slick, not as green as he looks. Rupert McCabe, Wilburn Merridew, a crooked city speculator. Clifford Simms, Clarence Green, a mysterious young man. Hazen Horncastle, Mrs Rosy Berry, an Oklahoma widow. Miss Bertha Albert.

Glady's May Merridew, a sweet young thing. Miss Cecile Matheson, The Girl in Red. Miss Salma David, Sis Riggs, a regular tomboy.

The Band is in need of funds to carry on and improve their good work, and they surely need and merit your support. You will enjoy a good clean comedy and a fine musical program, and help the band boys by attending this show. Make it a point to be there.

The fighter learns to make it on the chin - and smile! But he also builds up his defense.

Be an inventor invent new and interesting ways of doing your job.

Efficiency of the hand ties up quite closely with efficiency of the mind.

The business seashores are strewn with the wreckage of those who put off training until another day.

One doesn't stop feeding the body during the summer months. Why stop feeding the brain? better.

Make up your mind, but don't close it up.

Reconstructed thinking must play a big part in any program of reconstruction.

BETTY MAE Beauty Shop \$3. I wish to announce the new oil permanent wave for \$3.00. Now is the time to avail yourself of this wonderful opportunity. I am also announcing the new croquignole Marcel wave. L. THERIAULT Prop.

A SALE OF Home Made Candy will be held in the basement of the Academy Monday & Tuesday Feb. 12th & 13th in the afternoon and evening for the benefit of the Church

LE MADAWASKA

-Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire.

Le Sénateur Poirier

PAR LE SÉNATEUR TURGEON

N. D. L. R. — Voici un résumé du discours que prononça, au sénat canadien, le sénateur Turgeon de Bathurst...

M. TURGEON.

M le sénateur Turgeon vante l'œuvre du patriote acadien qui fut le sénateur Poirier homme qu'il a connu pendant plus de 60 ans...

ses années sur cette terre d'Amérique. Malgré cela, il n'y a pas au Canada et même dans le Royaume-Uni, un plus sincère admirateur du haut et noble idéal britannique des deux derniers siècles...

S. J. HUNGERFORD

PRÉSIDENT DU RESEAU NATIONAL

S. J. Hungerford est nommé président du Canadien National et doit se rapporter aux régisseurs La nomination comprend la présidence du Réseau National.

M. Hungerford est président intérimaire du Canadien National depuis le 20 juillet, 1932, en même temps que vice-président, directeur de l'exploitation.

VIE ACTIVE

Peu d'hommes de chemin de fer au Canada ont eu une carrière ferroviaire aussi remplie que celle de M. Hungerford. Ses débuts dans les chemins de fer date de 1886...



de 14 ans, malgré les instances de sa mère à continuer ses études, le jeune Hungerford se chercha de l'ouvrage. Les usines du Southern Railway lui en fournirent l'occasion. Son apprentissage terminé il travailla comme machiniste à divers endroits du Québec, de l'Ontario et du Vermont...

BIOGRAPHIE

Né à Bedford, Qué., en 1872 M. S. J. Hungerford perdit son père avant la fin de ses études. A l'âge

S. N. TRICOQUE

VARIETES

LE TRAVAIL FEMMININ

Au dernier Congrès International du Travail Féminin, on a étudié, naturellement, les moyens de relever tout au moins les mères au foyer. Mais, s'il est certain qu'il existe nombre de raisons morales et sociales pour lesquelles il est désirable que les mères de famille ne soient pas obligées de prendre un travail salarié...

petit commerce ou travail à domicile — ou bien des personnes exerçant des métiers, qui ne peuvent occuper les hommes. Il est un autre aspect, bien plus digne d'attention, croyons-nous, du travail féminin. Nombre de philanthropes et d'économistes s'élèvent contre l'emploi dans des positions salariées de femmes ou jeunes filles de situation aisée. Certes, à première vue, ceci est regrettable. Mais d'abord, il faut remarquer que parfois ces personnes sont les seules qui puissent remplir les fonctions en question; et, d'autre part, enlever à ces femmes leur emploi réduirait leur pouvoir d'achat et aboutirait inévitablement à priver de leur position d'autres travailleurs plus humbles, notamment des domestiques et des femmes de journée...

Georges Nestler Tricoque

titre de surintendant du matériel roulant, avec bureaux à Winnipeg. En 1915 il fut envoyé à Toronto avec le même titre et, en 1917, fut nommé gerant-général des lignes de l'Est de ce réseau. L'année suivante il devint assistant vice-président du service de l'exploitation, de la construction et de l'entretien des Canadian National Railways, avec bureaux à Toronto. Après que le Grand Tronc Pacifique eut été amalgamé avec les C.N.R. M. Hungerford fut nommé, en octobre 1920 vice-président, directeur de l'exploitation, de la construction et de l'entretien du réseau Canadien National. Après la retraite de sir Henry Thornton, en 1932, il fut nommé président intérimaire le 20 juillet.

M. S. J. HUNGERFORD

En 48 ans M. Hungerford va de l'apprenti machiniste, fonctions qu'il remplit à ses débuts, en 1886, au poste de président du plus grand réseau ferroviaire en Amérique qui compte plus de 23,000 milles de voie ferrée au Canada et aux Etats-Unis...

jeu pour accaparer les facteurs de vie économique et pour tromper les épargnants et la faveur d'une législation libérale pourvu qu'ils aient une dose suffisante de ruse et d'audace. Et c'est avec des méthodes comme celle-ci que l'on se propose de faire la guerre au communisme! On en pensera ce que l'on voudra mais, pour notre part, nous avons la ferme conviction que cette obstination à ne pas moraliser notre législation de sociétés commerciales est, au fond, le plus sûr facteur de succès d'un Woodsworth et d'autres "ejusdem farinae". Quel illogisme!

E. L.

LES VEILLEUSES ESPAGNOLES

En Espagne existe une industrie très florissante et qui ne s'exerce à peu près que dans les faubourgs de Madrid; c'est celle des veilleuses. Ces veilleuses ne servent que le jour des morts, car l'usage veut que, dans les villages espagnols, la plus modeste demeure doit s'éclairer ce jour là par la lueur pâle de la flamme vacillante de la veilleuse. Plus de trois cents millions de veilleuses sont ainsi vendues, représentant une valeur de 750,000 pesetas. Et quantité de pauvres gens des provinces peu fortunées y trouvent leur subsistance.

"Le Soleil"

"BACLER", "MARIER"

Bacler une affaire, ce n'est pas à régler ou, comme on dit au figuré, à bouclier; c'est la régler hâtivement, d'une manière quelconque, surtout mal. Cela, de multiples écrivains et journalistes, en France et au Canada, l'ont fait observer. On n'en continue pas moins de dire et d'écrire baclet quand on veut dire réglé, fini; l'affaire est bâclée; le marché est bâclé. Je crois bien que c'est dans le Canada que j'ai vu ce contre-sens la dernière fois. Je voulais dire: pour la dernière fois. Et c'est surtout nos tre pays que baclet fleurit. Le Canada est essentiellement la terre de l'a-peu-près, des affaires bâclées.

En France, quand on marie quelqu'un, ce n'est pas sa fiancée, mais sa fille, son fils ou quelque autre personne de sa famille que l'on n'épouse pas. Chez nous, marier et épouser ont le même sens. Il y a longtemps que les puristes, comme on les appelle, dénoncent cet abus, mais il est plus florissant que jamais, et je l'ai vu dernièrement s'étaler dans un roman qui est d'ailleurs presque un chef-d'oeuvre.

Bacler au sens absolu de régler, marier au sens d'épouser, sont de "Le Soleil"

NOTRE COURRIER

Nous prions nos lecteurs de tenir compte que la rédaction n'est pas responsable des lettres publiées sous cette rubrique.

A Propos de Chemins

M le rédacteur, Tout en lisant votre journal de la semaine dernière je trouve une lettre écrite par un "Lecteur" de St-Léonard qui se plaint des mauvais chemins entre Grand-Sault et Edmundston. Il dit sur sa lettre qu'il y a trois charries à neige dans 27 ou 28 milles et que c'est le temps que se réveille.

En réponse à cette lettre, au nom des contribuables de ma division qui se sont toujours dévoués pour l'entretien des chemins d'hiver de notre division, je veux dire que ce lecteur de St-Léonard s'est réveillé d'un sommeil qui lui avait fermé les yeux depuis 1925, pour écrire qu'il n'y a que trois charries à neige dans 28 milles. Je suis fier de pouvoir dire que nous avons deux ou trois charries par division de 4 milles aujourd'hui.

Puisque ce monsieur de St-Léonard trouve qu'il y a des divisions qui ne sont pas entretenues d'une façon convenable pour les voitures à traction animale, je lui demande de mentionner les numéros de divisions, et non renfermer tous les commissaires des chemins avec tous les contribuables qui ont le coeur si large pour l'entretien gratuit des chemins d'hiver.

Notre ami de St-Léonard écrit aussi que les mauvais chemins paralysent le commerce et sont un embarras sérieux pour les marchands. C'est nous, les cultivateurs, qui avons à souffrir des chemins depuis le premier décembre, à cause de la neige qui est tombée en abondance. Ce ne sont pas les marchands derrière leurs comptoirs; ils n'ont pas de neige à battre.

De 1929 à 1932 c'était encore nous, les cultivateurs, qui devions souffrir des chemins, lorsque les citoyens de St-Léonard faisaient des courses de chevaux sur la route centrale et que les cultivateurs étaient dans l'obligation de laisser leurs charges aux limites de la ville pour se rendre avec leurs chevaux chez le forgeron, parce que la route était toute glacée. Baptiste alors payait pour cela, pendant que le "lecteur" de St-Léonard dormait.

Un Commissaire.

Parent, N.-B.

Les locutions qui font de la langue canadienne un idiome resté appartenant au français par la grande majorité de ses vocables mais de plus en plus étranger à cette langue par ce qu'il faut encore, à défaut d'un terme plus propre, appeler son génie.

O. A.

"Le Canada"

LA LEGENDE DU "PARISIAN FRENCH"

La légende du "Parisian French" a décidément la vie dure, puisque jusqu'à Lewiston, la ville la plus française du Nord de la Nouvelle-Angleterre, elle y trouve encore des tenants, assez peu nombreux cependant, il faut bien l'admettre. Il est étrange tout de même qu'en dépit de son esprit pratique et de sa sagacité innée, l'Anglo-Saxon n'ait pas encore fait litière de ses préjugés à l'endroit de notre parler français; car il y tient mordicus, à ces préjugés; c'est sa marotte son bagin, et les quarante Immortels réunis ne sauraient le convaincre de son erreur.

Pour lui, ce que nous considérons à bon droit comme d'excellents français, n'est qu'un vulgaire charabia tout au plus digne de figurer à côté du patois suzerain, bas-c, margellais, gascon ou normand.

Seul le "Parisian French" ou plutôt ce qui, croit être le "Parisian French" nous semble tellement grossière, tellement brutale qu'il nous répugne de prendre encore une fois la plume pour la "Mort" (Le Messenger Lewiston).

EN FEUILLETANT LES AUTRES JOURNAUX

L'ILLOGISME DE CERTAINS ANTI-COMMUNISTES

Aucun rapport de la Conférence interprovinciale n'a encore laissé entendre que la législation des compagnies serait amendée dans le sens de l'honnêteté. On semble ajouter beaucoup d'importance à l'uniformité; mais le caractère honnête de la législation des sociétés commerciales n'a pas semblé laisser froger nos législateurs fédéraux et provinciaux.

C'est vraiment étonnant que nos hommes publics ne puissent pas s'élever plus haut que le concept de l'uniformité, en cette matière. Cela semble bien justifier les constatations de Pie XI sur la "déchéance du Pouvoir" à la suite des interventions d'un certain "capitalisme vicieux".

On tient donc absolument à ce que les voleurs puissent avoir beau

AGRICULTURE

"A côté du sillon, creuse un autre sillon". — Lamartine.

L'Industrie laitière fera l'avenir des fermiers



Le Coin du Fermier

Il y a actuellement dans les entrepôts de Québec quelque 10,128 tonnes d'engrais chimiques pour la livraison au printemps.

D'après la Loi de l'Industrie laitière, une laiterie est un endroit où l'on convertit en beurre le lait et la crème d'au moins 50 vaches.

Une école d'agriculture moderne et une station expérimentale qui doit s'occuper tout spécialement de la culture du blé et du coton, doit être établie à l'Université de Tsinghua à Peiping, Chine.

Un producteur de betteraves fourragères de Shubnacadie, Nouvelle-Ecosse, dit avoir obtenu un rendement de 1,450 boisseaux sur une demi-acre.

Le Service de l'inspection des viandes de la Division de l'hygiène des animaux, Ministère fédéral de l'Agriculture, vient en aide au Ministère fédéral de la Santé dans l'application de la Loi des aliments et des drogues, et au Ministère des Pêcheries en ce qui concerne l'importance de conserves de poisson.

Les agronomes du gouvernement dans les Antilles ont leurs ennemis eux aussi. La Station de culture expérimentale de limettes à Dominica a été détruite par un ouragan qui a été suivi par une épidémie de maladie des racines, et il a fallu tout réensemencer.

Pendant les cinquante premières semaines de 1933, le nombre de porcs classés au Canada a été de 3,016,594 contre 2,985,408 pendant la période correspondante l'année dernière.

Le recensement effectué en Australie cette année révèle une population de 6,630,600 âmes, dont 3,262,785 femmes et 3,367,815 hommes.

Les forêts canadiennes ne le cèdent qu'à l'agriculture au point de vue de leur contribution au revenu national.

Les fourrages brutes sont actuellement le seul produit économique d'une étendue couvrant des centaines de milliers de milles carrés au Canada et elles sont un produit important de toutes les provinces et territoires.

Le Canada a la réputation d'être la réserve de bois tendre de l'Empire; il n'y a que la Russie Asiatique et les Etats-Unis qui l'égalent au point de vue de ses forêts de conifères.

La production de produits animaux au Canada est réglée dans une large mesure par la demande au pays et outre-mer pour le beurre canadien, le fromage, les conserves de poisson, les viandes fraîches et gelées, le bacon et les jambons, le lait condensé et évaporé.

Dans les deux premières semaines de 1934, le nombre de porcs classés au Canada a été de 114,893 contre 100,801 pour la période correspondante l'année dernière.

La couleur des graines de semence et son importance

Les acheteurs de semence préfèrent la semence d'une couleur claire et attrayante à celle qui est terne ou décolorée. Cette préférence s'explique sans peine, car l'éclat ou le lustre plaît à la vue et beaucoup croient également que cette semence à vive couleur a une haute faculté germinative.

Mais ce lustre n'est pas une indication infaillible de bonne qualité, un lot de semence peut avoir un aspect terne et décoloré sans pour cela avoir perdu beaucoup de sa qualité. Certains exposants professionnels appartenant à une classe qui, heureusement, disparaît rapidement aujourd'hui, ont démontré autrefois qu'il est fort possible de conserver pendant plusieurs années, ou même pendant un grand nombre d'années, le même échantillon de grain de semence ou d'autres graines en lui conservant tout son aspect de fraîcheur originale longtemps après que la dernière étincelle de vie s'était éteinte. On voit, par contre, des lots de semences qui ne remontent pas plus haut que la dernière récolte qui présentent un aspect très peu engageant parce qu'ils ont été exposés aux intempéries, mais leur vitalité n'a été nullement affectée et ils peuvent germer promptement et pousser vigoureusement. Les sélectionneurs de plantes et les autres autorités enseignantes et pratiques sur la question de la qualité de la semence attachent maintes fois moins d'importance à la couleur lorsqu'elles établissent une catégorie de semence et plus à la rapidité et à l'énergie de la germination.

Il a beaucoup plu dans certaines parties de l'Est et l'Ouest du Canada pendant la saison de récolte de 1933 et une bonne partie des avoines et des orges produites dans ces régions du pays n'avaient pas une aussi bonne couleur que d'habitude, et l'on croit même qu'une partie du grain ne fera pas d'aussi bonne semence que d'habitude à cause de la pluie excessive, particulièrement à cette époque, lorsque la provision de bonne semence tend à être plutôt rare et l'abaissement de l'exigence en ce qui concerne la couleur sera utile en permettant de mettre dans les meilleures catégories, du grain qui a subi une forte décoloration par suite des expositions aux intempéries, mais qui est cependant très pur et qui a encore une forte vitalité, n'ayant souffert qu'au point de vue de l'apparence.

Pendant les treize premiers jours de 1934 les exportations de bestiaux canadiens au Royaume Uni se sont chiffrees par 1,671 têtes contre 578 pour la période correspondante de l'année dernière.

Délibérations de la section française du congrès des fermiers et laitiers du N.-B. — Les cours abrégés de Fredericton.

Les délégués français du congrès des Fermiers et Laitiers tenu à Moncton récemment, ont fait du bon travail cette année encore. Ils étaient peut-être moins nombreux que les années précédentes, mais l'enthousiasme a régné quand même pendant toute la séance de jeudi le 18 janvier. Les membres anciens de l'Association, tout comme leurs frères de la section anglaise, ont montré qu'ils étaient bien décidés à travailler à l'amélioration de leur situation.

La séance française a eu lieu sous la présidence de M. Edouard Rice de St-Jacques, Madawaska. Après ces remarques appropriées, le président nomme un comité de résolutions composé de M. l'abbé Albert Briveau et de MM. Lionel Fournier et Régis Morneau, après quoi il cède son siège à M. l'abbé A.-J. Babin, de Rogersville, qui préside l'assemblée annuelle de la Société française de littérature agricole. L'abbé Babin remercie les collaborateurs du "Fermier Acadien" ainsi que tous ceux qui contribuent à la diffusion et à la publication de cette intéressante revue agricole. Les minutes de l'assemblée précédente sont lues par M. Antoine Goguen et adoptées.

Sur recommandation du comité de nomination des directeurs suivants sont nommés: M. l'abbé A.-J. Babin, MM. J.-André Doucet, A. J. Gaudet, A. Goguen et E.-F. Pincus.

M. Arthur J. Gaudet donne lecture d'un excellent travail intitulé: "Notre situation agricole", préparé en collaboration par les agronomes de langue française de la province. Ce travail est l'objet de commentaires très intéressants de la part de plusieurs délégués, entre autres le R. P. Dismas LeBlanc, M. l'abbé Saindon et M. Isidore Melanson. (Il sera publié intégralement dans le prochain numéro du "Fermier Acadien".)

DISCOURS DE M. A. GOGUEN
Comme membre du personnel enseignant de l'École de l'Agriculture de Fredericton, M. Antoine Goguen, inspecteur avicole, se dit heureux de pouvoir déclarer que nous avons obtenu beaucoup plus l'an dernier que les années précédentes. Nous avons travaillé, dit-il, pour obtenir qu'une plus large place soit faite à l'enseignement français à ces cours et on nous a accordé ce que nous demandions.
M. Goguen passe en revue les activités du Syndicat avicole des Provinces.
Suite à la page 12

L'HISTOIRE DES FORETS CANADIENNES

Il y a quelque trois cents ans, lorsque les premiers colons français et anglais construisaient leurs cabanes le long du littoral-nord de l'Atlantique, la partie est de l'Amérique du Nord était couverte d'une forêt vaste et presque ininterrompue qui s'étendait à partir des prairies jusqu'à la mer, et à partir de la côte sud de l'Atlantique jusqu'à la Baie d'Hudson. On y trouvait, au sud, des essences dures de bien des espèces différentes tandis que les conifères occupaient les plateaux, et dans le nord d'autres conifères avec d'autres bois "francs" mais moins nombreux. Ce que nous en avons entendu dire et ce qui reste de cette forêt, nous portent du moins à croire que c'était là sa composition.

Les pins rouges et blancs généralement mélangés de sapins baumiers, d'épinettes et d'essences dures, couvraient une immense étendue des états de la Nouvelle Angleterre et du nord Atlantique, dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et dans les parties sud du Québec et de l'Ontario. Dans l'Est lointain, l'épinette blanche et l'épinette rouge, mélangée avec le sapin baumier et souvent avec des essences dures, couvraient une partie du même territoire et formaient des peuplements épais sur les terres plus élevées du Maine et du sud du Canada et s'étendaient en forêts éparpillées dans l'extrême nord au-delà du cercle arctique.

Le sapin baumier se rencontrait principalement dans des forêts d'essences mélangées, mais aussi en peuplements uniques qui occupent des étendues considérables des pentes plus élevées. Le pin gris ou "Jack pine" poussait alors comme aujourd'hui sur les plaines et les crêtes sablonneuses, mais il y en avait probablement beaucoup plus aujourd'hui qu'il n'y en avait dans les forêts vierges. Le mélèze couvrait les étendues marécageuses de toute cette région et quoiqu'il ne formât pas de grandes forêts, la quantité totale peut avoir été énorme. Le pruche se rencontrait principalement dans les peuplements mélangés, à partir du sud de l'Ontario et du sud de Québec en allant vers le sud.

Alors comme aujourd'hui, l'épinette noire poussait dans les marécages, et les lieux humides; elle couvrait également une vaste étendue de territoire s'étendant à travers le pays que l'on appelle maintenant le nord de l'Ontario et le nord de Québec. Il y avait beaucoup de cèdres sur les terrains humides autour des bords des lacs et des cours d'eau. Les arbres de "bois franc" étaient plus nombreux dans la moitié sud du territoire qu'ailleurs. Il y en avait cependant des



LA VACHE LAITIÈRE

Cette maladie commune à l'homme et aux animaux se rencontre chez le cheval, le boeuf, le chèvre, le mouton, le porc et nombre d'animaux.

On la connaît sous des noms variés qui changent avec les auteurs suivant les symptômes remarqués. Malgré les recherches et les études sérieuses faites depuis nombre d'années, nous ne sommes pas encore en position de bien classer cette maladie et quoique des traitements au début de la maladie aient quelquefois réussi, nous ne sommes pas encore maîtres de la situation.

Le début de l'ostéomalacie est des plus variables. Cette maladie est le plus souvent lente et insidieuse. Le premier symptôme est la douleur qui se manifeste par la boiterie de l'animal, plus tard la marche devient pénible et hésitante. S'il est au repos, il se tient immobile, les membres écartés et semblerait éviter tout déplacement.

La station debout est impossible, l'animal reste couché en position sternale (sur la poitrine). C'est avec peine qu'on parvient à le faire lever, souvent même on ne réussit pas. L'amaigrissement est considérable, cependant l'appétit est conservé malgré l'intensité de la douleur. La maladie est longue, assez grave et la plupart des malades meurent après la déformation progressive causée par le fait d'être resté trop longtemps couché dans la même position. Cette maladie existe ici dans la province de Québec, le côté sud du St-Laurent en est infesté. Comme médecin-vétérinaire depuis plusieurs années, j'ai eu l'occasion de voir et de traiter beaucoup de cas. J'ai souvent vu des animaux souffrant de cette maladie guérir sans traitement et d'autres mourir sans traitement. Nous n'avons pas encore découvert avec certitude la cause qui détermine cette affection, laquelle cause une perte énorme au cultivateur. Il est généralement admis que l'ostéomalacie est le résultat du man que de calcium dans les aliments.

Suite à la page 12

VOULEZ-VOUS acquérir un immeuble ! Soit en ville, soit à la campagne, et au lieu de payer un loyer en retirer un ou plusieurs ?

VOULEZ-VOUS vous libérer d'une HYPOTHEQUE facilement, ayant à votre disposition dans le court délai de 5 ans un capital remboursable avec intérêt à 2% par trimestre pendant 13 ans.

VOULEZ-VOUS cultivateurs, établir vos fils sur une terre et être heureux, au lieu de les laisser partir pour les villes, à la recherche d'une position qui est souvent difficile à trouver ? Faites leur un placement sur des certificats de notre CAISSE HYPOTHECAIRE.

VOULEZ-VOUS devenir indépendant de fortune ?

CONSULTEZ-NOUS

Heures de Bureau : 6 à 8 heures du soir

Corporation de Prêt et Revenu,

EDMUNDSTON,
Casier 128 — Tél. 87-4
19, rue Bonaventure.

FEVRIER

Dernier quartier, le 7, Nouvelle lune, le 13, Premier quartier, le 21.

- 1) S. Ignace
2) V. Purific. de la B.V.M.
3) S. Blaise.
4) D. Scroggisme.
5) S. Agathe, vierge.
6) S. Tibé, év.
7) M. S. Romuald.
8) S. Jean de Matha, conf.
9) S. Cyrille d'Alexandrie.
10) S. Scolastique.
11) D. Quinquagésime.
12) L. Les 7 SS. Fondateurs.
13) M. S. Polyeuete.
14) M. Les Cendres, S. Valentin.
15) J. SS. Faust et Jovite, mm.
16) V. S. Onésime.
17) S. Théodule, mart.
18) D. 1er du Carême, S. Siméon.
19) L. S. Julien, m.
20) M. S. Eucher, év.
21) M. Q. Temps, S. Félix, év.
22) J. Oh. de S. Pierre à Ant.
23) V. Q. Temps, S. Pierre Damien.
24) S. Q. Temps, S. Mathias, ap.
25) D. 2e du Carême, S. Donat, mart.
26) L. S. Nestor, év.
27) M. S. Gabriel de l'Addolorata.
28) M. S. Romain, abbé.

COIN DE LA BONNE CUISINIÈRE

BISCUITS AUX ARACHIDES

2 cuillerées à table de graisse
1 tasse de sucre
2 œufs bien battus
2 1/2 tasses de farine Regal.
2 cuillerées à thé de poudre à pâte
1/2 cuillerée à thé de sel
1/2 tasse de lait
1 tasse d'arachides hachées
1/2 cuillerée à thé de jus de citron
Réduisez ensemble en crème le
joutez le sucre graduellement; ajoutez
l'œuf bien battu. Mélangez et
tamisez la poudre à pâte, le sel
et la farine; ajoutez au premier mé
lange. Puis ajoutez le lait, les arachides
et le jus de citron. Laissez
tomber du bout d'une cuillerée sur
l'échafaud graissée à un pouce les
uns des autres. Posez une moitié
d'arachide sur le dessus de chaque
biscuit. Faites cuire 12 à 15 minutes
dans un four lent.

ST-CRISTOPHE PATRON DES AUTOMOBILISTES

(Par Alexandre Masseron)
Saint Christophe était un géant;
probablement "le seul géant parmi
les saints et le seul saint parmi les
géants". Qui saura jamais la vraie
histoire de cet étrange bienheureux?
Elle se perd dans la légende,
orientale et occidentale, et il n'est
pas même facile de réconcilier l'une
avec l'autre. L'auteur ne s'y attarde
pas. En Orient cette espèce de mons
tre, aux muscles d'acier, s'impose à
tous par sa force, fait des conversa
tions jusque devant l'empereur Dèce,
qui réussit, après bien des échecs,
à le mettre à mort. En Occident, la
légende dorée au XIIIe siècle pré
sente un saint Christophe d'un autre
genre géant, il est encore, mais ses
exploits sont différents. D'un
bord à l'autre d'une rivière, il passe
les gens sur son dos, jusqu'à ce qu'il
succombe sous le poids d'un enfant
c'était le Christ lui-même: de là son
surnom de "porteur Christ".
L'histoire à ses secrets, et elle ne
les livre pas facilement en ce qui
concerne notre héros. Il n'en reste
pas moins vrai qu'il a existé. A cause
de ses exploits extraordinaires et réels,
il a été regardé depuis long
temps comme un protecteur dans
les dangers, et, de nos jours, comme
le patron de tous les sports. Les au
tomobilistes tout particulièrement
lui vouent un culte de plus en plus
sympathique. Ils l'ont donc en ce
livre avec plaisir. Dès les premières
pages, l'auteur les y intéressera avec
sa verve intarissable, et ses plai
santeries de bon aloi. Il leur décou
vrira même, à la fin de chaque
chapitre, ses sources d'information.
(Le Canada Français) J. A. R.

Comme le Grand Lac des Ours
n'est que de 991 pieds au-dessus du
niveau de la mer et que sa plus
grande profondeur est de 450 pieds,
le fond de son est cet endroit doit
être au-dessus du niveau de la
mer.

AU FOYER

L'onde laïcisée...

par PIERRE L'ERMITE

(LA CROIX)
C'était une pauvre vieille...
Derrière elle s'étendait, tel un ru
ban de route, une longue et fécon
de vie.
Durement, elle avait, avec son
mari, fait pousser, sur la plaine, du
bié pendant cinquante ans.
Et elle s'était ruinée en fournis
sant du pain aux autres.
Six enfants étaient venus peupler
Six enfants étaient venus peupler
la guerre.
Aujourd'hui, le mari mort, ses en
fants mariés, c'était, autour de cet
te femme, dans ce coin perdu, la
solitude et le silence du tombeau.

Pourtant, non!
Pas la solitude complète.
Il y a quelques années, au jour de
sa fête, ses enfants s'étaient coti
sés pour lui payer un poste de ra
dio.
Belle idée!
Aussitôt, ce fut la fenêtre ouver
te.
Par cette radio, la vieille femme
communiquait désormais avec toutes
les capitales de sa race.
Oh, ce qui l'intéresse, ce n'est pas
le cours de la Bourse, les tan
gos, les fox-trot, les chansons
roses de Montmartre ou les ex
ploits des grands escrocs.
Fini, tout cela! Si tant est que,
pour elle, quotidiennement laborieu
se, cela eût jamais existé.
Arrivée au terme du voyage, la
consolation de cette paysanne fran
çaise est dans sa foi religieuse, seul
espoir de son proche "demain".

Aussi, c'est avec une véritable avi
dité que, chaque dimanche, elle é
coute "l'Évangile commenté par le P.
Lhaande".
Mais, quand arrive une grande fé
te, quelle joie!
La pluie peut s'écraser sur petits
carreaux de la cuisine.
La neige peut isoler plus encore la
ferme au milieu des champs.
Le brouillard peut traîner sur toute
la nature son mélancolique in
cendil.
Qu'importe! La pauvre femme
hier privée de tout secours religieux
communie maintenant avec la pitié
du monde.

Elle entend la messe des plus ma
gnifiques cathédrales et les voix des
plus belles maîtrises.
La Manécanterie des Petits Chan
teurs, à la Croix de Bois la réjouit
avec les vieux Noëls de son en
fance.
Les pures voix des jeunes filles évo
quent le souvenir de sa première
Communion.
Le Ciel a visité la Terre.
Mon Bien-Aimé repose en moi.
Et c'est vrai!... Le ciel a visité
la terre.
Cette paysanne, si lointaine, si
seule, se surprend, les mains jointes
les yeux fermés... Elle perçoit, à la
Communión, le bruit des chaises re
muées... les pas feutrés des foules
s'embrassant vers la sainte Table.

Oh, le merveilleux don que Dieu
a fait aux hommes en leur permet
tant de capter ainsi l'onde invis
ible, et de faire enfin entendre la
voix de l'âme à ceux qui ne con
naissent plus que le lourd langage
des plus basses matérialités de la
terre.
"Un verre d'eau, donné à un pau
vre, ne restera pas sans récompen
se". Que Dieu ne rendra-t-il pas
à ce savant catholique, à ce Bran
ly qui, par sa découverte, verse ain
si, à pleins bords, aux malades, aux
isolés, à ses frères en Jésus-Christ
la liqueur céleste des divines con
solutions!...

Mais que se passe-t-il?
Tout à coup, ce secours est sup
primé!
La pauvre vieille a beau chercher
elle n'entend plus qu'un fouillis de
choses profanes qui ne l'intéressent
pas, et souvent la dégoûtent.
Où que se passe-t-il donc?

La fausse modestie est
le dernier raffinement de
la vanité. — La Bruyère.

Chronique de la Crèche
SAINT-VINCENT DE PAUL
QUEBEC

CANCANS ET COMMERAGES

Les journaux ont rapporté, il y a
quelque temps la tragique aventure
de cette jeune personne qui, déçue
de ne point trouver les gens chez
lesquels, arrivant en ville, elle s'était
proposé de se réfugier, et se trou
vant dans la plus pressante situa
tion, n'avait pas cru devoir faire
autre chose que de se réfugier dans
le hangar situé à l'arrière de la mal
son vide, et d'y délaissier, au froid,
un enfant nouveau-né.

Le jugement ayant disposé du cas
il nous est loisible de faire une sorte
de mise au point; car deux commen
taires erronés ont été faits de cet
te affaire, et qui blessent la justice.
Le premier a trait à une coïn
cidence. Sur les entrefaites, un père
de famille, des hauts de Dorchester,
prend le train pour la ville de Qué
bec où, dit-il, sa fille est mal prise.
Cela peut vouloir dire bien des
choses à commencer par l'hypothèse
que ladite jeune fille est sans le
sou. Mais on a lu les journaux qui
racontent l'arrestation d'une jeune
fille évidemment mal prise.
—Donc, c'est elle.

Et toute la paroisse a appris et
cru, comme une vérité la plus vé
ritable contre-vérité.
En fait, il y avait non seulement
erreur de personne, mais erreur de
paroisse et erreur de comté.
L'autre commentaire était le sui
vant:
—Pauvre fille! elle avait été re
fusée à l'Hôpital de la Miséricorde.
Contre-vérité absolue! Le Bon
Pasteur ne refuse jamais la brebis
égaree; tout au plus, quand le ber
cail est trop plein, la directrice re
met-elle à quelques mois, quelques
semaines, ou quelques jours, une en
trée qui n'est pas d'urgence. Et c'est
pour éviter des refus qu'on avertit
de ne point arriver à la dernière mi
nute et sans avoir d'avance deman
dé son admission.

Il n'y a qu'un cas où une fille
pourrait dire qu'elle a été refusée;
c'est lorsque, informée des condi
tions et du règlement, elle-même a
refusé de s'y soumettre et préféré
poursuivre sa chance ailleurs où, parait
il, c'est moins onéreux.
Mais la rumeur a persisté et s'est
étendue que la pauvre désespérée
avait essayé un refus.
C'est pourquoi nous avons voulu
voir et entendre, dans sa prison,
l'inculpée elle-même.

—Je ne peux pas, déclara-t-elle,
avoir été refusée à la Crèche, car
je n'ai jamais eu l'intention d'y al
ler. Je voulais aller chez une sage
femme.

Ce sont ses propres termes.
Bien loin d'y avoir été refusée,
elle refusait d'y aller. Et pourquoi?

—J'avais entendu dire, par diffé
rentes personnes, que les filles y é
taient maltraitées.

Les résultats, de paroles inconsidé
rées, nous les touchons ici du doigt:
Dans le premier cas, un crime et
un déshonneur imputés sans preuve
et injustement à une famille nul
lement concernée.

Dans le deuxième cas, une insti
tution charitable calomniée de re
fus d'hospitalisation, de cupidité et
de cruauté.

Dans le troisième cas, un enfant
mort sans la grâce du saint bap
tême et une fille de vingt ans, pas si
jeune.

Déplorable effet des envirements
de la gloire sur une cervelle de pa
chyderme!

L'HYGIÈNE
pour
SERVICE D'HYGIÈNE DE
L'ASSOCIATION MÉDICALE
CANADIENNE ET DE COM
PAGNIES D'ASSURANCE-VIE
DU CANADA

L'épreuve à la tuberculine

L'enfant qui grandit vient en con
tact avec un nombre sans cesse
croissant de personnes, et tôt ou
tard il aura à combattre les germes
de tuberculose qui l'auront atteint.
Cela ne veut toutefois pas dire que
l'enfant doit nécessairement déve
lopper la maladie connue sous le
nom de tuberculose; nous savons,
en effet, que la plupart des enfants
en sont exemptés.

L'épreuve à la tuberculine fut opé
rée pour la première fois par Klotz
qui découvrit le bacille de la tu
berculose; elle consiste à rechercher
la présence ou à constater l'absence
de bacilles tuberculeux dans l'orga
nisme. Une réaction positive indique
la présence de ces bacilles, mais
ne veut pas dire que la maladie
existe.

Quand un enfant offre une réaction
positive, l'on se demande immé
diatement d'où lui sont venus ces
germes de tuberculose; dans la plu
part des cas, si on fait des recher
ches attentives, l'on ne tardera pas
à découvrir peut-être un cas de tu
berculose parmi les adultes qui ha
bitent le foyer ou qui le visitent ha
bituellement, et avec qui l'enfant
vient souvent en contact.

Dans l'intérêt de l'enfant, il est
de beaucoup préférable de connaî
tre la source de ces bacilles, car il
sera facile ensuite de lui épargner
le contact de personnes qui pour
raient devenir pour lui une menace
constante. Si l'enfant est chétif,
surrevillé, bien alimenté, et qu'on lui
procure une quantité suffisante de
repos, il ne développera sûrement
pas la tuberculose.

L'utilité de la tuberculine consiste
à indiquer, si la réaction est posi
tive, que quelqu'un a contaminé
l'enfant, en lui transmettant des
germes de tuberculose. Ce "qual
qu'un" doit, par conséquent, être de
couvert. Parmi les personnes achi
vées qui entourent l'enfant, quoique
paraissant en santé, il peut exister
un cas de tuberculose chronique; un
vieillard souffrant de bronchite chro
nique, est peut-être aussi atteint de
tuberculose sans que l'on se s'en
doute.

Il ne faut pas composer l'épreu
ve à la tuberculine à aucun traite
ment de la tuberculose — nous l'a
vons dit plus haut, c'est qu'un
moyen de rechercher la présence
des germes de tuberculose dans l'or
ganisme. Cette épreuve n'est pas
employée seule pour déterminer l'é
tat de santé d'un enfant. Quant
un médecin fait l'examen médical
d'un enfant, il complète ses recher
ches par cette épreuve tout comme
il le fera avec les rayons-X et
d'autres épreuves.

La tuberculose peut survenir chez
les enfants. Il faut donc, pour les
en protéger, les éloigner des person
nes atteintes de cette maladie;
c'est-à-dire, que l'enfant, ou la per
sonne malade devra vivre en dehors
du foyer afin de ne permettre en
tre eux aucun contact.

Pour questions au sujet de la santé
en général, écrire à l'Association
Médicale Canadienne, 184 rue Col
lège, Toronto. Une réponse per
sonnelle sera envoyée sur écrit.

mauvaise, au fond, qu'on la suppo
se, homicide, et condamnée au dé
shonneur de l'incarcération.

Saint Philippe de Néri avait bien
marqué la difficulté de rattraper les
calomnies et les jugements témé
raires et les imputations irréfléchies
le jour où il donna à une femme,
pour moitié de pénitence, d'acheter
une poule et de la plumer en s'en
allant chez elle; quand elle vint
demander l'autre moitié de la pénitence.

—Maintenant, fit le saint, re
cueillez toutes les plumes que vous
avez envoyées au vent.
C'est plus simple de contrôler les
raconteurs, que de les multiplier par
le commérage et c'est de graves con
séquences.

V. GERMAIN,
ADOPTIONS, Quatre...
mier janvier.
AUMONES DE LA SEMAINE...



COMME ADAM ET EVE

Un confrère écrivait récemment dans son journal, au sujet des abonnements dont il attend le paiement avec impatience :

"On se scandalise en certains milieux parce que les dames de la société boivent leur thé et mangent les gâteaux des "five o'clock tea" avec leurs gants.

Pourquoi pas? Depuis longtemps je dîne avec mes souliers, ma chemise et mon pantalon. Cependant, si mes abonnés continuent à ne pas me payer leur abonnement, il ne me restera que la feuille d'Adam et Eve dans le paradis terrestre, pour grignoter mon crouton."

**Vous aimez mieux notre nouveau format....
AIDEZ - NOUS
à le rendre encore plus intéressant !**

● **EN NOUS FOURNISSANT DES NOUVELLES** — Chacun de nos abonnés peut nous envoyer le récit des événements qui se passent dans sa paroisse ou dans la région. Nous publions ces nouvelles **GRATUITEMENT** — à la condition qu'elles soient signées d'un nom responsable. Les lettres **NON SIGNEES** sont jetées au panier.

● **EN NOUS FOURNISSANT DE NOUVEAUX ABONNES** — Si tous nos abonnés actuels s'occupaient de nous recruter un nouvel abonné, parmi leurs parents ou leurs amis, nous pourrions améliorer considérablement nos différents services de nouvelles, de vignettes, etc.

● **EN PAYANT REGULIEREMENT VOTRE ABONNEMENT** — il suffit pour chacun de nos abonnés de regarder sur la bande-adresse de son journal pour connaître la date d'échéance de son abonnement. Si l'abonnement est dû, vous ne pouvez mieux faire pour nous aider que nous envoyer votre chèque ou un mandat-poste.

"Le Madawaska"
EDMUNDSTON, N.-B.

POUR RIRES

Voyage de noces à plus simple expression
—Alors, vous êtes parti, le jeune marié ?
—Où, je suis à faire mon voyage de noces.
Et bien, où est votre femme ?
—Elle ne peut pas venir, il faut qu'elle reste quelqu'un à la boutique.
Amour conjugal
La Vieille : — Vois-tu, mon ami, l'idéal ce serait que nous disparaissions tous deux en même temps... le même jour.
Le Vieux : — Tu en as de bonnes toi, Virginie... je préfère demeurer pour te pleurer.

Règlements du hockey

Suite de la page 10

leur zone défensive, avant que la rondelle y soit. Punition mineure pour l'équipe violant ce règlement. Punition au tème joueur pénétrant dans la zone de défense. Mais l'arbitre doit attendre que le jeu soit complétement arrêté avant de punir l'équipe en faute et si un point est enregistré par l'équipe à l'attaque, le point compte et la punition n'est pas imposée.

La rondelle doit être tenue en mouvement en tout temps. Sauf permission d'un tour en arrière de ses buts, une équipe en possession de la rondelle dans sa zone de défense doit toujours faire avancer la rondelle en direction des buts opposés excepté si empêchée par l'adversaire. Punition mineure au délinquant.

Un joueur dans sa zone défensive ne peut passer la rondelle par en arrière dans cette même zone pour retarder la partie. Mise au jeu nouvelle si un jour à l'attaque, non en possession de la rondelle, se place en avant ou près des buts adversaires de manière à obstruer la vue ou les mouvements du gardien, si celui-ci est dans ses buts, il faut une nouvelle mise au jeu à 5 pieds en dedans de la zone neutre et tout point compté dans ces conditions est nul.

Somme toute, le jeu est contrôlé

par un code de règlements dont la moindre infraction entraîne une punition ou une nouvelle mise au jeu. Les règlements sont tels cependant, que jamais plus de deux joueurs peuvent servir des punitions en même temps, s'ils sont d'une même équipe. Un troisième délinquant voit donc sa punition suspendue jusqu'à ce que son ou ses équipiers reviennent sur la glace.

Pour diviser la charge et l'ouvrage des arbitres, la surface de la glace est divisée en deux par une ligne imaginaire passant au centre de chaque but. Pendant la partie, chaque arbitre est directement et entièrement responsable pour sa moitié de patinoire où il officie, mais les deux arbitres peuvent donner des punitions pour une éfraction commise à quelque endroit qu'ils la voient. Le public peut aider efficacement au travail des arbitres et des autres officiels de la partie en ne se contentant que d'applaudir également les deux équipes. Le public ne devrait donc jamais se permettre de critiquer un officiel, de huer un adversaire ou de pousser un allié à mal se conduire envers un adversaire. Mieux vaut encourager le beau jeu de mal conseiller un joueur suspecté par la fatigue ou les coups assez violents qu'il vient de recevoir.

Madawaska, Me

Continue from page 2

Under the C.W.A. project, Grand Isle is putting up four new school buildings employing about 34 men. The estimate cost when completed will be about ten to eleven thousand dollars.

Another project employing 27 men graveling 7 1/2 miles of road 10 feet wide and 6 inches thick at an approximate cost of six to seven thousand dollars.

The town of Grand Isle at this time last year had in the neighborhood of 100 families on relief. At this time thanks to the C.W.A. e-

mergency relief work and education as there are not more than 5 or 6 families receiving relief aid for which they are not giving anything.

The town of St. Agatha is working on the C.W.A. project employing 38 men outdug down the Guereville hill and curve on the Frenchville road. The work is pretty near completed.

Another crew are repairing the school building at a cost of two thousand dollars.

The town of St. Agatha, another town having in the neighborhood of 60 families receiving relief a year ago. Now has about 3 or 4 said aid. The rest are either employed on the C.W.A. project or relief work in education.

The pupils of the St. Thomas School will present a very interesting entertainment, for the benefit of the parish, in the St. Thomas Hall on Sunday February 11th at 8:00 P.M. EST. This party is in honor of the 5th anniversary of the St. Thomas Aquinas Church.

The program will include the following songs and plays: Orchestra by Mrs. Arthur Cyr and her Orchestra; Jimmy Our Puppy Song by the Primary, 1st and 2nd grades; Orchestra by Mrs. Cyr; A Tea Party by the 2nd grade; La Charité Song by Maritza Picard; A Lincoln Birthday Program by the 4th grade; Orchestra by Mrs. Cyr; Le Chanture Song by the 3rd 4th 5th and 6th grade; Orchestra by Mrs. Cyr; The Valentine Shop by the 5th grade; Orchestra by Mrs. Cyr; Washington's Birthday by the 4th grade; Orchestra by Mrs. Cyr; Une Excursion Four Le Oel by the 1st grade; Orchestra by Mrs. Cyr; Une Cure Merveilleuse Operette by a few mixed grades; Orchestra by Mrs. Cyr; Remerciement by Nathalie Stuppe; Work Drill by the 2nd and 3rd grades; Tableau by the 2nd and 3rd grades; Address by Mae Rita Dionne and Orchestra by Mrs. Cyr.

—Miss Therese Beaulieu of Lowell, Mass. was spending the weekend with friends in Edmundston together with Miss Leana Thibodeau of Grand Isle.

—Miss Zella Cyr of Grand Isle was the week-end guest of her sister Mrs. Alfred Dumais.

—Miss Marie Ange Gagnon formerly employed in Lewiston, is now making her home with her parents Mr and Mrs George Gagnon of Upper Frenchville.

—The Fraser Pulp Hockey team defeated the Knights of Columbus by a score of 5 to 2 Sunday afternoon in the Bachelor's Arena. Dr. Hebert, goalie for the Knights of Columbus, was absent on account of his mother's death Sunday forenoon.

—Pat Rossignol of St. Agatha was the week-end guest of his family in town.

—Miss Gilberte Parre of River du Loup is spending a few days with relatives and friends in Edmundston.

—Funeral services for Mrs. Felix Hebert, 79, of Edmundston were held Wednesday Feb. 7 Mrs. Hebert died suddenly Sunday forenoon at the home of her son Dr. Fred Hebert. She leaves to mourn one daughter Mrs. George Sirois of Edmundston. Two sons, George, Manager

NOTICE OF SALE

TO Aurore Michaud Albert of the City of Montreal, Province of Quebec and Emile Albert, her husband, and all others whom it may concern :

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in an Indenture of Mortgage made by Aurore Michaud Albert and Emile Albert, her husband, to Richard Sullivan and Henry J. Sullivan, and assigned to Maxime Albert on the 25th day of February, A.D., 1928 :

THERE WILL BE SOLD for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said Mortgage, default has been made in the payment of the same as therein provided, at public auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, on Saturday the 31st day of March, A.D., 1934, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said Indenture of Mortgage as follows :

"All that certain piece or parcel of land and premises situated, lying and being in the Parish of Saint-Hilaire in the County of Madawaska and Province of New Brunswick being described and bounded as follows : — Beginning at a stake on the north side of the highway road between the division line of lands of Victor Albert and Reverend Father Thomas Albert, thence running north to the Teniscouati Railway line a distance of about two hundred feet to a stake at the station road, thence south running a long said station road sixty feet to said Vital Audibert's line running west one hundred feet to another stake; thence south along the division line between Vital Albert and said Vital Audibert, running a distance of one hundred and fifty feet to the said highway road to a stake and thence running west along the said highway road a distance of about one hundred and thirty-five feet to the place of beginning; containing two acres more or less. Together with all the buildings, improvements and appurtenances to the said lands and premises belonging.

Dated the nineteenth day of January, A.D., 1934.

Maxime Albert,
per C. J. LEGER,
J. E. MICHAUD, Atty
Assignee of Mortgage.
Solicitor for Assignee.
4fs-25janv.

of the Canadian National Bank in La Malbaie, Qué. and Dr. Fred of Edmundston.

—Thomas D. Dufour, employed by the Federal Land Bank of Springfield, Mass. returned Monday from a few week's business trip to Springfield, Mass.

—Friends and relatives of Mrs. Lidore Dalgic are sorry to hear that she is seriously ill at the Edmundston Hospital. Last Friday an operation was performed on her where they cut one of her legs above her knee.

Avis de Legislation

AVIS est par les présentes donné qu'à la prochaine session de la Législature de la province du Nouveau Brunswick, la Municipalité de Madawaska demandera à être autorisée d'effectuer des emprunts temporaires pour une somme d'argent n'excédant pas QUATRE-VINGT DIX MILLE DOLLARS (\$90,000).

Daté à la ville d'Edmundston, dans le comté de Madawaska, ce dix-neuvième jour de Janvier, A.D. 1934.

Thaddeé D. HEBERT,
secrétaire-trésorier.

Notice of Legislation

NOTICE is hereby given that the Municipality of Madawaska will at the next Session of the Legislative Assembly of the Province of New Brunswick, seek authority to effect temporary loans in a sum not to exceed NINETY THOUSAND DOLLARS (\$90,000).

Dated at the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, this Nineteenth day of January, A.D., 1934.

Thaddeé D. HEBERT,
Secretary-Treasurer.

Avis de Legislation

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite à la prochaine Session de la Législature du Nouveau-Brunswick, par la Municipalité de Madawaska, pour faire passer un Acte ratifiant un contrat fait entre la Municipalité de Madawaska et la New Brunswick Railway Company, concernant l'assèment des terrains de ladite compagnie dans le comté de Madawaska, et pour fixer et déterminer le montant des taxes que ladite compagnie devra payer au comté.

Daté à la ville d'Edmundston, dans le comté de Madawaska, ce 19ème jour de Janvier, A.D., 1934.

Notice of Legislation

NOTICE is hereby given that the Municipality of Madawaska will make application to the Lieutenant Governor and the Legislative Assembly of the province of New Brunswick at the next session thereof for the passing of an Act ratifying an agreement made between the Municipality of Madawaska and the New Brunswick Railway Company, regarding assessment of lands of the said Company in the County of Madawaska, and for fixing and determining the amount of taxes to be paid by said Company for County purposes.

Dated at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, province of New Brunswick, this nineteenth day of January, A.D., 1934.

MAGASIN
BLACK & WHITE

Prix spéciaux Semaine du 9 au 15 Février

CLAMS boîte de 5 onces, chacune	12¢
Saumon — Keta — Salmon per tin — la boîte	10¢
Moutarde préparée, Prepared Mustard, pot 32 onces	25¢
Confitures Pommes et Fraises Jam, apple & strawberry, bte de 4 lbs	42¢
Papier de Toilette "Verything" Toilet Paper — 3 rouleaux — rolls	10¢
Poires — Pears Lynn Valley grosse boîte — large tin	17¢
Prunes sèches — Dry Prunes 3 lbs pour	25¢
Corn Starch le paquet — per package	9¢
Biscuits aux figues Fig bars, per lb	15¢
Essence de Vanille Vanilla Extract — btle 8 oz	23¢

LIVRAISON A DOMICILE
Tel. 144-2 — Rue Canada
AU COMPTANT SEULEMENT

Coleman Mantles ARE BUILT TO LAST LONGER

The amount of light you get from your gasoline lamp or lantern depends largely upon the kind of mantles you use. To be sure of longer service, better light and more light, always use genuine Coleman Mantles on Coleman Lamps and Lanterns.

Coleman Mantles are scientifically made. They are correct in size, design and texture. No side seams to split. Reinforced across bottom. Saturated with highest grade light-giving chemicals. They are made stronger to last longer.

Look for the name "Coleman" stamped in each mantle. Always ask for the genuine.

ASK YOUR LOCAL DEALER
for the name "Coleman" or write
THE COLEMAN LAMP & STOVE CO., LTD.
Toronto, Ontario

ATTENTION !

La chasse au Chevreuil est maintenant prohibée. La loi est sévère pour ceux qui ne se conforment pas à ses exigences. Soyez généreux. N'allez pas détruire le gibier inutilement.

Publié par le Club de Chasse et de pêche du comté de Madawaska dans l'intérêt du comté, pour la préservation de nos ressources naturelles.

A VOTRE SERVICE !

G. T. KENNEDY
Assurance Générale
89, rue de l'Eglise — Edmundston, N.-B.

Représentant les principales compagnies d'assurance : Vie, Feu et Accident-maladie.

JE NE M'OCCUPE OUE D'ASSURANCE — C'EST MA PROFESSION

Les Activites Sportives **Strike**

DANS LA REGION..... ET AILLEURS

"Il faut entretenir la vigueur de son corps pour entretenir celle de l'esprit" -Vauvenargues-

Les joueurs du High School d'Edmundston, champions du nord-ouest de la province

Ils gagnent les deux parties d'une série contre le High School de Grand Sault — Ils devront maintenant rencontrer le High School de Campbellton — La partie aura lieu ici le 14 février.

LE CHAMPIONNAT DE HOCKEY INTER-SCOLAIRE

En gagnant les deux parties d'une série "home and home game" avec l'équipe du High School de Grand Sault, les joueurs du High School d'Edmundston se sont établis champions du nord-ouest dans le cours vers le championnat interscolaire de hockey du Nouveau Brunswick. La première partie jouée à Grand Sault il y a quelques temps donna les résultats de 3 à 1 en faveur d'Edmundston. Ce dernier club a gagné la deuxième partie jouée ici samedi dernier par un score de 6 à 2.

Au cours de la rencontre de samedi dernier les joueurs locaux l'emportèrent sur leurs adversaires par leur rapidité et leur excellent jeu de combinaison. Lucien Fournier, Rosaire Fournier, et Wilfred McLean ont encaissé chacun deux points.

SOMMAIRE

Première période: 1, Edmundston L. Fournier (P. Albert), 2, Edmundston, McLean (Bourgeois).
Deuxième période: 5, L. Fournier, 4, McLean (R. Fournier).
Troisième période: 5, Grand Sault, A. Bertelsen (C. Bertelsen), 6, Edmundston, R. Fournier (McLean), 7, Grand Sault, A. Bertelsen (C. Bertelsen), 8, Edmundston R. Fournier.

ALIGNEMENTS

Edmundston -E. Lemieux, but; B. McDonald, D. Scott, défense; C. Bourgeois, W. McLean, R. Fournier, L. Fournier, L. McKinley, R. Albert, L. Albert, joueurs d'avant.
Grand Sault - E. Levesque, but; L. McLeod, S. Vasseur, défense; A. Bertelsen, S. Levesque, A. Bertelsen, A. Martin, P. Beaulieu, A. Merritt, joueurs d'avant.
La partie fut arbitrée par René Martin d'Edmundston.

Le High School d'Edmundston devra maintenant rencontrer le High School de Campbellton au cours d'une seule joute (sudden death game) qui aura lieu ici vendredi le 16

LES JUNIORS ONT BATTU LES MARCHANDS

Une bonne partie jouée à l'Aréna lundi soir dernier. Wasbrod encaisse 4 points et Gérald Fournier, trois points.

SCORE FINAL, 5 à 4

Au cours d'une partie sensationnelle de hockey qui fut jouée à l'Aréna lundi soir dernier, mais à laquelle malheureusement peu de spectateurs assistaient, les Juniors de la ville ont infligé une défaite à l'équipe des Marchands par un score de 5 à 4.

Trois points des Juniors furent encaissés par Gérald Fournier, les autres, furent comptés par Eldon Clair et Léo Martin.

Chez les Marchands ce fut Vic Wasbrod qui enrégistra les quatre points de cette équipe.

Les Juniors rencontreront l'équipe locale du High School dans une partie d'exhibition qui aura lieu samedi prochain dans l'après-midi.

Les deux équipes, celle des Juniors et du High School sont des équipes composées de jeunes gens de la ville et il y a des raisons tout à fait spéciales pour lesquelles le public devrait suivre ces joueurs de près.

Les joueurs qui, demain, seront de véritables étoiles et feront honneur à la ville d'Edmundston si, dès maintenant, on leur donne l'encouragement voulu. Donc que chacun se rende à la partie de samedi prochain.

La Coupe "Tip Top Tailors"

La coupe "Tip Top Tailors" offerte par les célèbres fabricants canadiens de vêtements pour hommes, au joueur le plus utile à son club pendant la saison, a été décernée ces jours derniers à



"Snap" Dickie, l'habile joueur de centre des "Pulp".

Les juges, pris parmi les citoyens de cette ville, avaient à choisir entre Dickie et "Bob" Ritchie, deux joueurs des "Pulp".

"Snap" est un joueur de hockey de talent et de grands mérites, c'est pourquoi nous n'hésitons pas à le féliciter.

Cependant, nous ne pouvons pas comprendre pourquoi et comment on limite le nombre des candidats à cette coupe. Il nous semble que "Paper", dans les buts des "Marchands" a été aussi utile à son équipe qui n'a perdu qu'une partie, que Ritchie dont le club s'est classé en troisième position dans les préliminaires.

Il nous semble aussi que chez les "Paper", comme chez les "Chevaliers" il se trouve des joueurs qui se sont montrés utiles à leur équipe.

Réa et Dalgie des "Paper", Langlais et Wasbrod, des "Marchands", Copie LeBlanc et Beaulieu des "Chevaliers" sont au nombre de ceux-là.

"Copie", d'après le classement officiel, a un beau record comme joueur de défense: il se classe deuxième comme scoreur avec 10 points à son crédit, alors que Dickie en a 12, et Copie n'a que 2 minutes de pénitence.

Nous ne voulons pas enlever de mérites à "Snap". C'est un excellent joueur que tous les amateurs admirent et qui soulève l'enthousiasme de la foule par son jeu rapide et effectif. Cependant, le public se pose parfois des questions dont les réponses sont au détriment du bon sport dans notre ville.

La Rédaction.

LES "CHEVALIERS" CONSERVERONT-ILS LEUR 2e POSITION ?

Les "Pulp" ont une avance de trois points dans la première partie. — Les "Bleu, Blanc, Rouge" devront jouer fort demain soir pour rester en lice.

C'EST LE TOTAL DES SCORES QUI COMPTE

Les champions de l'an dernier, dans la ligue locale, ont profité de l'absence de "Doc" Hébert, dans les buts des "Chevaliers" dimanche dernier, en prenant une avance de trois points dans les parties semi-finales.

Les "Pulp" ont ainsi une grande chance de participer aux parties de détail contre les "Marchands", s'ils conservent cette avance dans la partie de demain soir.

Contrairement à ce que nous disions la semaine dernière, c'est le total des scores de deux parties qui détermine les vainqueurs du semi-final, et non deux victoires dans

trois parties. La joute de demain soir, dans les conditions actuelles, promet beaucoup d'intérêt. L'équipe des "Chevaliers" devront compter quatre points de plus que leurs adversaires les "Pulp" pour participer au détail final. Par contre ces derniers n'ont qu'à jouer sur la défensive et conserver leurs trois points d'avance pour se classer aspirants au championnat de la ligue pour la coupe Michaud.

La joute de demain soir commencera à 8h 30 comme d'habitude. Les prix d'entrée seront de 35c et 10c.

LE RIVIERE-DU-LOUP BATTU PAR NOTRE EQUIPE ALLSTARS

Beaulieu encaisse trois points — Montée sensationnelle de Wasbrod — Vezina se distingue chez les visiteurs.

POINTAGE 7 à 2

La partie d'exhibition jouée ici vendredi dernier entre les Rivière-du-Loup et les Allstars a donné les résultats de 7 à 2 en faveur des derniers. La partie fut rapide et à plusieurs reprises les visiteurs firent de dangereuses incursions sur le territoire ennemi, mais ils furent déjoués par les excellents "poke-checks" des Allstars dont la défense fut en plus très difficile à pénétrer.

Pour l'équipe locale, Beaulieu a encaissé trois points, le premier sur une passe de Len LeBlanc, le deuxième sur une passe de Wasbrod et le troisième encaissé au cours d'une légère mêlée. Milo Gagné a ouvert le pointage sur une passe de Dickie après 3 minutes de jeu. Wasbrod a enrégistré un point à la fin de l'après-midi en faisant l'une des montées solo les plus sensationnelles que nous ayons vues cette année.

Le début de la deuxième période à la suite d'un bel effort individuel et Len LeBlanc envoya le disque dans

les filets sur une passe de Wasbrod. Chez les visiteurs Vezina, superbe homme de défense dont le jeu a été admirable a enrégistré son premier point en se frayant seul un chemin à travers les lignes des Allstars.

Lemieux a score sur une belle passe de Deschamps. Trois punitions furent infligées au cours de la partie et elle, allèrent toutes trois à O. Viel qui donna des croc-en-jambe.

Les arbitres furent Fred Fournier d'Edmundston et Romeo Ouellette de Rivière du Loup.

SOMMAIRE

Première période- 1, Allstars, Gagné (Dickie) 3 0 0 2, Allstars, Beaulieu (Len LeBlanc) 17 0 0 3 Allstars Wasbrod, 19 00 Punitons 0

Deuxième période- 4, Allstars, Langlais, 2 0 0 5, Allstars, Beaulieu (Wasbrod), 5 0 0 6, Riv-du-Loup, Vezina, 9 0 0 7, Allstars, Len LeBlanc (Wasbrod) 19 00 Punitons, O. Viel (2)

Troisième période- 8, Riv-du-Loup, Lemieux (Deschamps) 13 0 0 9 Allstars, Beaulieu, 14 00 Punitons: O. Viel.

ALIGNEMENT

Allstars- Hébert, but; Copie LeBlanc, Adams, Fullerton, défense; Dickie, Langlais, Gagné, Wasbrod, Beaulieu, L. LeBlanc, joueurs d'avant.

Rivière-du-Loup- Nadeau, but; Vezina, O. Viel, défense; R. Hout, M. Huot, Ange, Lemieux, Deschamps, R. Viel, Sirols, joueurs d'avant.



"Ils ne passeront pas" semblait être le mot d'ordre des joueurs du High School dans la course vers le championnat interscolaire de la province.

ARENA BACHELOR

HOCKEY

VENDREDI 9 Février à 8h.30 P.M.

CHEVALIERS

vs

FRASER PULP

dernière partie semi-finale

10 Février

Juniors vs High School

Samedi après-midi

IL EST STRICTEMENT DEFENDU DE FUMER PENDANT LES JOUTES DE HOCKEY

FREDERICTON VICTORIEUX

Un appel téléphonique nous informait, tard hier soir, que la partie d'exhibition jouée à Fredericton entre l'équipe de cette ville et celle des Allstars d'Edmundston, avait donné les résultats de 4 à 1 en faveur du club de Fredericton. Il nous a été impossible d'obtenir de plus amples détails sur cette joute.

LES FRASER PULP SONT VICTORIEUX

Il gagnent la première partie de détail contre les Chevaliers- Dickie encaisse trois points.

RESULTATS, 5 à 2

L'équipe des Fraser Pulp s'est distinguée de nouveau dimanche dernier en battant les Chevaliers par un score de 5 à 2. C'était la première partie de détail en vue de la coupe Michaud! Les deux équipes ont joué une partie rapide mais les Chevaliers au lieu d'attaquer sans relâche se sont repliés à outrance sur leur ligne de défense. Ce fut aussi le jeu admirable de Dickie qui fa-

LES "CHEVALIERS" CONSERVERONT-ILS LEUR 2e POSITION ?

Les "Pulp" ont une avance de trois points dans la première partie. — Les "Bleu, Blanc, Rouge" devront jouer fort demain soir pour rester en lice.

LE RIVIERE-DU-LOUP BATTU PAR NOTRE EQUIPE ALLSTARS

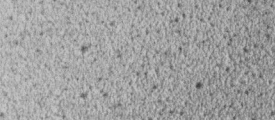
Beaulieu encaisse trois points — Montée sensationnelle de Wasbrod — Vezina se distingue chez les visiteurs.

LES JUNIORS ONT BATTU LES MARCHANDS

Une bonne partie jouée à l'Aréna lundi soir dernier. Wasbrod encaisse 4 points et Gérald Fournier, trois points.

La Coupe "Tip Top Tailors"

La coupe "Tip Top Tailors" offerte par les célèbres fabricants canadiens de vêtements pour hommes, au joueur le plus utile à son club pendant la saison, a été décernée ces jours derniers à



"Snap" Dickie, l'habile joueur de centre des "Pulp".

Les juges, pris parmi les citoyens de cette ville, avaient à choisir entre Dickie et "Bob" Ritchie, deux joueurs des "Pulp".

"Snap" est un joueur de hockey de talent et de grands mérites, c'est pourquoi nous n'hésitons pas à le féliciter.

Cependant, nous ne pouvons pas comprendre pourquoi et comment on limite le nombre des candidats à cette coupe. Il nous semble que "Paper", dans les buts des "Marchands" a été aussi utile à son équipe qui n'a perdu qu'une partie, que Ritchie dont le club s'est classé en troisième position dans les préliminaires.

Il nous semble aussi que chez les "Paper", comme chez les "Chevaliers" il se trouve des joueurs qui se sont montrés utiles à leur équipe.

LES "CHEVALIERS" CONSERVERONT-ILS LEUR 2e POSITION ?

Les "Pulp" ont une avance de trois points dans la première partie. — Les "Bleu, Blanc, Rouge" devront jouer fort demain soir pour rester en lice.

LE RIVIERE-DU-LOUP BATTU PAR NOTRE EQUIPE ALLSTARS

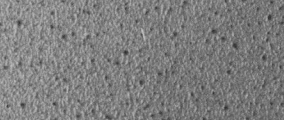
Beaulieu encaisse trois points — Montée sensationnelle de Wasbrod — Vezina se distingue chez les visiteurs.

LES JUNIORS ONT BATTU LES MARCHANDS

Une bonne partie jouée à l'Aréna lundi soir dernier. Wasbrod encaisse 4 points et Gérald Fournier, trois points.

La Coupe "Tip Top Tailors"

La coupe "Tip Top Tailors" offerte par les célèbres fabricants canadiens de vêtements pour hommes, au joueur le plus utile à son club pendant la saison, a été décernée ces jours derniers à



"Snap" Dickie, l'habile joueur de centre des "Pulp".

Les juges, pris parmi les citoyens de cette ville, avaient à choisir entre Dickie et "Bob" Ritchie, deux joueurs des "Pulp".

"Snap" est un joueur de hockey de talent et de grands mérites, c'est pourquoi nous n'hésitons pas à le féliciter.

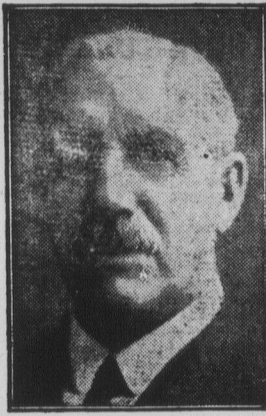
Cependant, nous ne pouvons pas comprendre pourquoi et comment on limite le nombre des candidats à cette coupe. Il nous semble que "Paper", dans les buts des "Marchands" a été aussi utile à son équipe qui n'a perdu qu'une partie, que Ritchie dont le club s'est classé en troisième position dans les préliminaires.

Il nous semble aussi que chez les "Paper", comme chez les "Chevaliers" il se trouve des joueurs qui se sont montrés utiles à leur équipe.

MORT DU SENATEUR ROBERT FORKE

Le défunt fut chef progressiste et ministre de l'immigration et de la colonisation dans le cabinet King (1926-1929).

Winnipeg, 2 — Le sénateur Robert Forke, ancien chef progressiste, ministre de l'immigration et de la colonisation de 1926 à 1929, est décédé ce matin, à l'âge de 73 ans.



Né en Ecosse, il avait immigré à l'âge de 22 ans. Peu après son arrivée au Canada, il était allé s'établir cultivateur à Piperstone, au Manitoba. En 1921, il obtenait son premier mandat aux Communes, et il

devenait chef des progressistes en remplacement de M. T. A. Crerar, démissionnaire. Réélu à l'élection générale de 1925, puis à celle de 1926, il acceptait peu après le portefeuille de l'immigration et de la colonisation dans le cabinet King. Nommé sénateur le 30 décembre 1929, il résignait son portefeuille. M. Forke faisait partie de la United Church of Canada.

Sa femme et trois filles lui survivent.

Le décès de M. Forke porte à neuf le nombre des vacances au Sénat.

MARTIN A PLAIDE COUPABLE

Denis J. Martin, de Baker-Brook, est impliqué dans l'affaire des contrebandiers à Québec et plaide coupable.

Québec, 5 février. Denis J. Martin, propriétaire de garage de Baker-Brook, âgé de 40 ans, qui avait d'abord plaidé non coupable d'avoir trempé dans l'affaire des contrebandiers dont les procès s'instruisent ici aux assises actuelles de la Cour du Banc du Roi, a changé son avis de non culpabilité en celui de culpabilité. Deux autres accusés, J. A. Mercier et Edgar Heppell qui avaient plaidé non coupables ont également changé d'idée et plaident coupables. Les trois accusés recevront leurs sentences à la fin des assises actuelles.

Martin et Heppell, matelot du Bic Qué., ont été arrêtés sur fin de semaine et ont comparu devant le Juge Wifred Laliberté.

ARRESTATION DE 4 CHASSEURS DANS LE MAINE

Comme Magloire Pelletier refusait de se rendre, le garde-chasse Cash Austin dut lui passer une balle dans le pied.

TROIS SONT CONDAMNÉS

Ste Agathe, Me. 6 Fév. (D.N.C.R.) — Jeudi le 24 janvier, M. Cash Austin de Fort Kent, garde-chasse pour l'Etat du Maine, a arrêté quatre chasseurs, qui revenaient de Mud Brook avec un chevreuil. Lundi devait avoir lieu leur procès mais les accusés ont négligé de comparaître en cour. M. Austin dut aller les chercher et fut obligé d'enfoncer la porte de la maison de Magloire Pelletier, l'un des accusés, pour entrer. Celui-ci lui lança un marteau que M. Austin put éviter. M. Austin dut lui tirer une balle dans le pied pour opérer son arrestation.

Le juge Albert Pelletier de Frenchville condamna Magloire Pelletier et Jos Hébert un autre inculpé, à 60 jours de prison chacun, pour avoir tué un chevreuil hors de saison et à 60 jours de plus pour avoir chassé avec des chiens. Pelletier devra répondre à un autre chef d'accusation qui est celui d'avoir offert de la résistance au moment de son arrestation. Albert Hébert, un troisième accusé, a été condamné à 60 jours de prison pour avoir pêché sans permis. Le jeune fils de Pelletier n'a pas été condamné. Les chiens qui figuraient dans cette cause ont été tués sur ordre de la cour et deux paires de raquettes, deux fusils et deux traîneaux ont été confisqués.

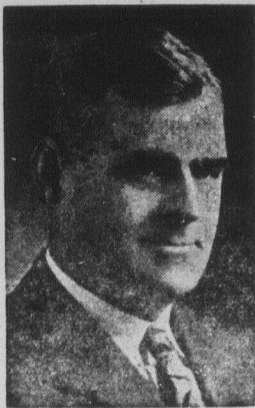
UN CHEVAL EFFAROUCHE TUE UN AUTRE CHEVAL

Curieux accident survenu sur la rue Queen, mardi après-midi.

Un accident assez curieux qui a, en même temps, eu des conséquences fâcheuses s'est passé en ville mardi dernier vers les 4 heures de l'après-midi. Un cheval attelé à une voiture et qui avait été laissé sans gardien pour quelques moments en avant du magasin de Mme Poitras sur la rue Queen pris le mors aux dents et s'enfuit à toute vitesse. Ce faisant, il vint en collision avec un autre cheval qui traînait un chargement de bois et qui était conduit par M. Antoine Poudre de St-Joseph de Madawaska.

L'un des témoins de la voiture que traînait le cheval effarouché, enfonça le poitrail de l'autre animal qui fut tué sur le coup. Le premier animal qui était la propriété de M. Denis Martin de cette ville en fut quitte pour une profonde blessure au cou, que lui infligea le timon de l'autre voiture.

Chef d'Opposition



L'hon. A.-A. DYSART, chef du parti libéral dans notre province, qui dirige les débats de l'opposition pendant la présente session à Fredericton.

Epargnez afin de lui assurer son avenir



Votre enfant compte sur vous pour débiter dans la vie. La seule manière de lui assurer les moyens nécessaires, c'est de le mettre en état de gagner sa vie honorablement.

L'avenir de vos enfants et leur succès futur, voilà les raisons pour lesquelles vous devez travailler à vous constituer un fonds d'épargne sans tarder.

Procurez-lui un livret-caisse revêtant la forme d'un livre, afin de lui enseigner la plus importante vertu sociale : L'EPARGNE.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

GERANT SUCCURSALE
P. Blanchet Edmundston, N. B.
SOUS AGENCE
Noel Lizotte, Clair, N. B.

DE LA PLANCHE D'EPINETTE ?

Ceux qui ont de la planche d'épinette bien sèche, sont priés de communiquer avec moi. Je l'achèterai à très bon prix.

L. H. MORNEAULT,
Edmundston, N. B.

Partie de Cartes

à ST-JACQUES — Dimanche 11 Février
au profit de l'Eglise

Deux prix d'assistance et plusieurs autres prix

Admission : 25c — Goûter : 10c

MAGASIN VICTORIA INDEPENDANT

Jos. MICHAUD

MAISON FONDÉE EN 1897

SPECIAUX DU 8 AU 16 JAN.

EPICERIES

- BISCUITS Soda, Bte de 2 lbs 22¢
- CAFE, Chase & Sanborn. Bte 1 lb 43¢
- GRUAU avec cadeau. La bte 29¢
- FROMAGE canadien la lb 18¢
- SAUMON Rose, bte 1 lb 10¢
- POIS à soupe, cuisants, 10 lbs pour 40¢
- SAVON Dollard 10 barres pour 27¢
- SODA à Pâte, 3 lbs 19¢
- Soupe aux tomates Clark, 3 btes pour 25¢
- SUCRE brun, la livre 07¢
- PEANUTS, la lb 10¢
- BALAIS à 5 cordes, chacun 25¢
- Loche (Tomcods), la lb 7c
- Eperlans (smelts) la lb 18c
- Morue fraîche, la lb 7c
- Hareng frais, la lb 7c

Aubaines

pour Dames

- "BLOOMERS" ouatés, bleu-marin, pour enfants, à 29¢
- CHAPEAUX en feutre pour dames, valeur de \$1.95 pour 95¢
- CHAPEAUX en velour, valeur de \$2.95 pour 1.29
- BAS de soie "full fashioned" sacrifiés à 59¢
- COTON à tisser non blanchi, la livre 55¢
- COTON à tisser blanchi, la livre 65¢

Voyez nos beaux draps de coton non blanchi—2½ vges de largeur pour

79¢

Nous venons de recevoir un bel assortiment de percale "tubfast" à prix attrayants

Ne MANQUEZ PAS NOS SPECIAUX de fin de Semaine.

LE PREMIER MINISTRE PARLE PENDANT QUATRE HEURES ET DEMIE

Il défend la politique de son gouvernement. — Pas d'éllections cette année. — L'emprunt du Pacifique Canadien. — Les statistiques. — Discours de M. Bourassa.

Ottawa. ("Le Devoir") — Le premier ministre, M. R.-B. Bennett, a démontré une fois de plus qu'il a autant de résistance physique et oratoire que le chef de l'opposition libérale, M. Mackenzie King. Celui-ci avait prononcé, lundi, un discours de quatre heures et demie, M. Bennett a prononcé hier, un discours de quatre heures et demie. Ces constatations chronométriques sont d'autant plus à propos que jusqu'ici le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône a eu l'allure d'un marathon, tout au moins de ce que les sportifs appellent une course de longue haleine. Il est heureux pour les autres parlementaires que la suite du débat sur l'adresse soit maintenant réglée par le règlement qui limite les discours à quarante minutes.

Deux députés ont eu le temps de parler après M. Bennett et avant l'ajournement qui se produit automatiquement à onze heures: M. Robert Gardiner, député d'Acadia, qui conserve toujours son titre de chef des Fermiers-Unis de l'Alberta, ce qui équivaut au titre de chef de l'opposition d'extrême gauche, et M. Henri Bourassa, député de Labelle.

PAS D'ELECTIONS CETTE ANNEE M. Bennett était tout à fait en forme et il a prononcé un excellent discours. De ses remarques du début, d'aucuns concluent que nous n'aurons pas d'élections générales cette année.

En fait, M. Bennett s'est borné à dire que les hommes d'affaires du pays ne semblent pas à ce que des élections générales aient lieu immédiatement. Immédiatement, cela ne veut peut-être pas dire dans six ou sept huit mois.

Quoi qu'il en soit, M. Bennett a déclaré que certaines des décisions de son gouvernement qui ont été fortement critiquées ont été prises de plein droit et qu'il appartient au peuple d'approuver ou de condamner. Parmi ces décisions, le premier ministre a particulièrement souligné celles qui ont trait à l'accord du B.C. signé à Londres l'été dernier, l'établissement d'une banque centrale à la garantie d'un emprunt de \$60,000,000 au Pacifique Canadien et l'établissement des titres nobiliaires.

L'EMPRUNT DU P. C. A propos de la garantie de l'emprunt du Pacifique Canadien, le premier ministre a fait des remarques qui méritent d'être soulignées parce qu'elles éclairent d'un jour cru le brouillard qui se trouve versé le char de l'Etat. Le gouvernement fédéral a garanti un emprunt de \$60,000,000 au Pacifique Canadien pour empêcher que cette entreprise ne marque à ses obligations. Le crédit de tout le pays en est été trop fortement affecté.

Il est difficile, dit M. Bennett, d'administrer ce pays où il faut de l'argent. Le pays a des revenus limités et pas de richesse accumulée. Pendant la guerre, nos gouvernements ont engagé l'avenir sans paraître se référer compte de l'étendue des obligations assumées.

M. Bennett, qui s'y connaît en fait de dollars, note que la guerre nous a coûté \$3,000,000,000 et l'établissement de quelques réseaux ferroviaires, un autre milliard de dollars. Quand il s'agit de dépenser, il s'agit maintenant de payer, de rembourser. Nous en sommes à l'heure pénible des échéances à rencontrer et malheureusement cette heure coïncide mal, au moment où le monde, frappé du même mal que nous, traverse une crise terrible.

QUELQUES REFLEXIONS

APRES LA RETRAITE DU R. P. O. LACOUTURE, S. J.

A son fidèle disciple Timothée, saint Paul faisait cette exhortation: "Je t'avertis de ramener la grâce de Dieu, que tu as reçue par l'imposition de mes mains". (Tim., II, ch I, v. 6).

Ces paroles de l'Apôtre s'adressent à nous tous, prêtres du Seigneur. Elles sont en réalité, l'écho de la voix de l'Esprit-Saint lui-même. C'est "la volonté de Dieu" que nous soyons des saints.

Nous ne l'ignorons pas: rien n'est plus propre à "ramener la grâce de Dieu" que les exercices spirituels. Nous le disons même souvent aux âmes qui nous sont confiées.

Le succès des retraites fermées dans tous les diocèses est dû pour une bonne part, au zèle du clergé en faveur de cette œuvre.

L'encyclique "Mens Nostra" exprime le vif désir de Sa Sainteté Pie XI "de voir se répandre dans le clergé séculier et régulier", comme "parmi la masse de laïques" catholiques" les pratiques des exercices spirituels.

Le Saint Père "approuve loue et recommande" la méthode de saint Ignace, "qui a, pendant près de quatre siècles, porté des fruits innumérables de sainteté".

Dans notre pays, elles sont déjà nombreuses ces maisons de retraite, où se suivent ces pieux exercices. Nous le devons aux dignes FILS d'Ignace de Loyola et à d'autres Congrégations religieuses également bien connues, qui tous ont droit à une grande reconnaissance.

REGLEMENTS DU HOCKEY

Voici quelques règlements concernant le hockey, qui pourront être utiles aux amateurs, en leur permettant de mieux connaître ou de mieux comprendre les parties auxquelles ils assistent:

- Avant et après une partie, si quelque plainte s'élève, elle doit être faite par le gérant du club au gérant de la Ligue qui verra à la transmettre à l'Association. Pendant une partie, si un joueur ou un club a juste sujet de se plaindre, il devra le faire à l'un des arbitres par l'entremise seulement de son capitaine. L'arbitre verra alors si telle plainte nécessite un procès à l'Association ou bien si elle mérite seulement d'être apportée à l'attention immédiate du gérant de la Ligue.

- Énumération de quelques punitions susceptibles d'être données: MINEURES, Deux minutes: 1 Tenir la rondelle avec mains ou gants; 2 Tenir adversaire de quelque manière; 3 Faire tomber ou assaillir adversaire; 4 Pâner ou user d'interférence; 5 Envoyer délibérément rondelle hors du rond; 6 Bloquer avec hockey des deux mains; 7 Accrocher avec hockey ou le porter en l'air; 8 Deuxième offense d'interférence sur "face-off"; 9 Joueur remplaçant un autre trop tôt; 10 Faute d'anti-défense ou de retard dans le jeu; 11 Changer de position pendant un "face-off"; 12 Se battre, si l'on n'est pas l'agresseur; 13 Donner un "body-check" trop près de la bande; 14 Retourner sur la glace avant fin de punition.

- MAJEURES, Cinq minutes: 1 Faire tomber ou retenir adversaire pour sauver point; 2 Assaillir adversaire par derrière; 3 Donner "cross-check" ou assaillir gardien de buts; 4 Jeter bâton dans zone défensive ou neutre; 5 Donner un violent "body-check" sur la bande; 6 Causer blessures en faisant tomber ou par "cross-check"; 7 Commencer une bataille; 8 Porter hockey en l'air et blesser quelqu'un.

- M. B. — Deuxième mineure: dix minutes; Troisième mineure: balancement de la partie au pénitencier MAUVAISE CONDUITE, Dix minutes (Substitut alloué): 1 Langage abusif ou déplacé envers un officiel de la Ligue; 2 Conduite très répréhensible, comme montrer à la foule son mécontentement de la décision d'un arbitre ou juge. PARTIE, balance de la partie: 1 Causer délibérément blessures; substitut alloué après 20 minutes; 2 Tenter de causer blessures à l'officiel ou spécialiste; substitut alloué; 3 Donner ou tenter de donner coup de pied à adversaire; substitut alloué après 20 minutes; 4 Causer de l'interférence aux officiels; substitut alloué.

La TOUX et le RHUME des Enfants se Passent du Soir au Matin

Merci! ne vous inquiétez pas quand un de vos petits enfants a un rhume ou la toux—achetez tout simplement une bouteille de MIXTURE BUCKLEY et mélangez-en avec une égale quantité de miel. Elle est rapide comme l'éclair! Une agréable petite dose donne des résultats évidents. Deux doses suffisent souvent pour guérir un mauvais rhume.

Si n'oubliez pas—que la MIXTURE BUCKLEY vous débarrassera, vous ou votre enfant, d'un rhume, de la toux, de la grippe ou de la bronchite, tout aussi rapidement. Son action rapide comme l'éclair vous surprendra. Ne prenez pas de chances. Refusez les substituts! La Mixture Buckley est en vente partout.

NOTICE OF SALE

To Fred Durpeau, of the Parish of Saint André in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, the heirs, executors and administrators of Aggie Durpeau, his wife, deceased, and to all others whom it doth or may in any wise concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction, in front of the Law Offices of John M. Keefe, at Grand Falls, N. B., on Friday, the sixth day of April, A.D. 1934, at the hour of two o'clock in the afternoon, all that certain parcel of land known and distinguished as the north eastern half of Lot Number Six, in Tier One, Cyr Settlement, in the said Parish of Saint André, in the County of Madawaska aforesaid, containing fifty acres more or less, more particularly described in a Mortgage given by the said Fred Durpeau, and Aggie Durpeau, his wife, (since deceased), to me, the undersigned, Thomas Godreau, of the Parish of Saint André aforesaid, Farmer, which said Mortgage is duly registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska aforesaid, in Book "R.2" of records, on pages 54, 55, 56 and 57, inclusive, as Number 18349 TOGETHER WITH all the buildings improvements and appurtenances thereto belonging or appertaining.

The above sale will be made pursuant to a power of sale contained in the said mortgage, default having been made in the payment of the principal money and interest thereby secured.

Dated this first day of February, A. D. 1934. Thomas GODREAU, Mortgagee. John M. KEEFE, Solicitor for Mortgagee. 915-886v.

NOTICE OF SALE

IN THE SUPREME COURT, KING'S BENCH DIVISION, BETWEEN:

Thaddee Couturier, Plaintiff, and Delina Ouellet and Odilon Dufour, Defendants.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of the Writs of Fieri Facias to me directed and issued in the above suit and dated the first day of June, A. D. 1933, I have for want of goods and chattels, seized the lands hereinafter described as follows: — "All that certain piece of land situated in the Town of Edmundston, bounded on the front by northern side of Canada Road so called, and measuring in width fifty five feet; on the upper side by land owned and occupied by Thaddee Couturier, on the lower side by land owned and occupied by Mack Dumont and Eddie Ouellet, and at the rear by a line parallel with said Canada Road or by land owned by Fraser Companies Limited" Together with all buildings and appurtenances, belonging or in any manner appertaining thereto, and shall sell the same to satisfy the said Writs of Fieri Facias at public Auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, at 1.30 o'clock in the afternoon, on Monday the Twenty-sixth day of February A. D. 1934.

Dated this Nineteenth day of January, A. D. 1934. John B. BELLEFLEUR, High Sheriff, Madawaska County 5105-26Janv

La rondelle avec son patin excepté pour compter un point ou lorsque son goutier est brisé. Pas plus de trois joueurs, y compris le gardien ne peuvent se trouver à la fois dans

Suite à la page 7

LES FRUIT-A-TIVES SOULAGERENT MERVEILLEUSEMENT... DIT UNE VICTIME DE LA CONSTIPATION

AFIN que d'anciens bénéficiaires de son expérience, Mme Williamson, a bien voulu dire tout le soulagement que les Fruit-a-tives lui ont donné de la constipation. Comme preuve positive, elle atteste devant notaire: "Je fais serment que je souffrais de constipation depuis l'âge de douze ans. Je ne me suis jamais sentie bien avant de commencer prendre des Fruit-a-tives, et maintenant, je puis dire en toute sincérité qu'elles m'ont donné un merveilleux soulagement. J'ai retrouvé la joie de vivre, et à tous ceux qui sont affligés du mal qui me faisait souffrir, je conseille fortement les Fruit-a-tives."

Elaine Williamson, 4 novembre, 1933. Original au dossier. Fruit-a-tives—28c et 58c à toutes pharmacies

Des retraitants

- Dates des retraites, en 1934— Janvier: du 10 au 19, Villa Martin au désir du divin Maître qui a dit: "Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait". Nous devons donc agir "en dieux", non pas en hommes. "Que celui qui est juste, se justifie encore".



Mme Florence Williamson, Montréal, Québec

LA PAGE DE LA JEUNESSE

MGR YELLE-EXHORTE TOUS LES JEUNES A ENTRER DANS L'A. C. J. C.

Approbation explicite de l'archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface. — L'efficace préparation aux tâches de l'avenir. — Les jeunes agriculteurs et l'A. C. J. C. — L'augmentation des effectifs et l'accroissement d'influence. — Un idéal à poursuivre.

Dans un article que publiait la "Liberté", de Winnipeg, Son Excellence Monseigneur Emile Yelle, p. s. s., recommandait fortement aux jeunes de s'enrôler dans l'A. C. J. C. Cette approbation explicite du nouveau prélat ne manquera pas de réjouir et d'encourager tous les dirigeants acclimatés. D'ailleurs, les précieux conseils de Mgr Yelle s'appliquent tout aussi bien au Québec et à l'Acadie qu'au Manitoba. Voici article.

"Un mois de propagande en faveur de l'A. C. J. C., c'est une très heureuse idée du Comité régional! Je m'en réjouis, j'approuve de tout coeur le projet, je bénis les propagandistes et je souhaite que leur appel arrive à tous les jeunes et trouve en chacun un accueil intelligent et sympathique."

La jeunesse, toute la jeunesse, doit se préparer activement aux responsabilités que lui apporteront les tâches de demain. L'horizon n'est pas très lointain! C'est une raison de plus pour les jeunes de ne laisser passer aucune occasion de s'instruire, de s'amuser, de se convaincre: le travail constant, la lutte pour le bien, la persévérance dans l'effort, avec la grâce de Dieu, surmontent toutes les difficultés.

Est-ce à la jeunesse qu'il faut le rappeler? Ce n'est pas à vingt ans qu'on se laisse décourager. On serait peut-être plus exposé à ce faire illusion en s'imaginant que tout finira par s'arranger sans qu'il soit nécessaire de s'aider soi-même? Les jeunes gens, mettez-vous en garde contre cette forme d'insécurité qui conduit à la mort: il nous faut plus en plus, l'intelligence développée par le travail et la réflexion, l'initiative, le courage, l'esprit d'union et d'organisation, et cela dans tous les domaines: foi religieuse ou les cadres extérieurs, même les plus magnifiques, ne suffisent pas sans l'ardeur des convictions personnelles; les autres ne tiennent pas compte de nous si nous consentons nous-même à n'être pas des valeurs; succès personnel, dans n'importe quelle profession ou occupation: la force physique ou la routine ne suffisent plus:

il faut l'intelligence et l'organisation. Jeunes gens, entrez dans l'A. C. J. C., faites partie de votre cercle paroissial, cherchez votre perfectionnement, mettez-vous en mesure de répondre aux exigences de l'avenir.

Le premier contact qu'il m'a été donné de prendre avec l'A. C. J. C. au Manitoba me laisse la meilleure impression: union dans la charité sans distinction de rang social, désir sincère de s'aider mutuellement, de coopérer à l'oeuvre commune, entraide fraternelle, il y a à tous les éléments d'une excellente action catholique.

Je me réjouis surtout de voir l'A. C. J. C. au Manitoba, en bonne voie de résoudre un problème difficile: l'adaptation des cercles de l'A. C. J. C. à la vie rurale. J'en félicite les aumôniers et les dirigeants de cercles: qu'ils continuent dans cette direction. Que nos jeunes de la campagne s'unissent, qu'ils apprennent à comprendre leurs véritables intérêts, à les défendre avec intelligence, pondération, charité, mais aussi avec courage et tenacité. Qu'ils comprennent de mieux en mieux ce qu'ils doivent à leur foi, à leur race, à leur profession, et qu'ils puisent dans ces convictions une noble fierté; qu'en restant attachés à la terre, ils sachent comprendre l'opportunité des améliorations qui leur permettront de sortir plus facilement des difficultés présentes, et de prévenir celles que l'avenir nous réserverait.

Ce furent conseils très éclairés — les circonstances le prouvent maintenant — que n'a cessé de répéter aux populations de la campagne Son Excellence Mgr Béluveau, son coadjuteur, qui se glorie d'être fils de la terre, n'aura pas une autre façon de voir et de juger.

Jeunes gens, apprenez à connaître l'A. C. J. C. Apprenez-vous de l'idéal qu'elle propose à ses membres: Jeunes agriculteurs, par les cercles de l'A. C. J. C., apprenez à apprécier ce que vous êtes, apprenez à rester ce que vous devez être. Etudiez les moyens de faire valoir pleinement les richesses latentes que vous por-

POUR ORGANISER DES SCOUTS CATHOLIQUES

(Conseils du R. P. Beaulieu, S. J., aumônier général des Eclaireurs Canadiens Français)

1—Il est très important que vous commenciez avec un chef, un jeune homme d'au moins 20 ans; un homme marié, quand sa femme ne crie pas trop à cause des absences du soir, peut faire

Il faut au chef, avant les connaissances techniques, la vocation, c'est-à-dire: a) le désir de se dévouer pour le bien des garçons et b) le tour de main peut les prendre et les entraîner.

2—Ayez un local. Pas nécessairement que ce soit une salle de club; mieux vaut que ce ne soit pas trop riche. Mais il faut un coin que les garçons puissent considérer comme leur, décorer, adapter, etc.

3—Commencez avec un petit nombre de garçons, sept ou huit au plus. Formez-les bien au point de vue technique et au point de vue scout: haute idée des vertus de franchise, de dévouement, de pureté. Puis, ils seront vos aides pour la formation des autres. Sans cela, le meilleur chef est incapable de former lui-même tous ensemble, vingt ou trente garçons. Mieux vaut prendre six mois avec quelques uns. Les choses ensuite vont plus vite et plus sûrement.

4—Il faut arriver dans la formation technique: a) à se débarrasser autant que possible de tout ce qui est livresque; b) à la donner sous forme de jeux presque sans que les garçons s'en rendent compte; c) à faire faire par les C. P. le plus possible.

C'est là un idéal qu'il ne faut pas perdre de vue.

CHEZ LES ETUDIANTS

La fille de chambre — Est-ce que je vais prendre ce tapis et le sortir pour le scouer ?
L'Etudiant — Non, non, ce n'est pas un tapis, c'est la serviette de celui qui chambre avec moi.

L'homme devient fou par les femmes, il devient paresseux par la fumée du tabac, il devient tout simplement homme par la boisson.

Margot — Il y a beaucoup de détonnements dans le chemin du bonheur.
Lui — Oui, et il s'en remplit d'amoureux qui s'en reviennent bredouille.

— Quel est le cours que votre garçon suit au collège ?
— Je pense que c'est le cours descendant.

L'Agent d'immeuble. — Que pensez-tu de notre petite ville ?
— Je vais te le dire, mon frère, c'est le premier cimetière que je vois avec un pavé en ciment et des lumières électriques.

tez dans vos belles âmes de chrétiens, dans vos coeurs vaillants de Canadiens français, dans vos nobles mains de travailleurs du sol !
Que l'A. C. J. C. augmente le nombre de ses membres, renforce ses cadres, que son influence s'étende à toute la jeunesse manitobaine. C'est le voeu que je forme au commencement de la nouvelle année; et ce voeu, je demande au Maître de la moisson de le bénir et de le rendre efficace.

Emile YELLE, p. s. s.
Archevêque-Coadjuteur de St-Boniface.

Partie de Cartes

L'oeuvre du scoutisme catholique est une belle oeuvre, une oeuvre méritante, qu'on n'oublie pas cela. Lun di prochain, aura lieu à Edmundston, dans la salle de l'Académie, une partie de cartes au profit des Eclaireurs. Que chacun, jeune ou vieux, se fasse un devoir d'être présent à cette partie de cartes et contribue ainsi au maintien et à l'avancement du scoutisme en notre ville.

Quand une femme a donné à clef de son coeur, il est bien rare qu'elle n'en fasse pas changer la serrure le lendemain.

Sainte Beuve

LE SCOUTISME

Par Paul Bélanger, S. J.



Que faire alors? Tout catholique qui connaît l'idéal si noble du scoutisme et toutes les beautés pédagogiques qui le réalisent, qui sait par ailleurs la grande piété de nos garçons, d'autant plus guêtés par le diable qu'ils pratiquent la vraie foi, ne peut se résoudre, se croiser les bras, comme si le Saint-Père demandait une pareille inertie. Mille fois non!

Non; il s'empare du scoutisme, du scoutisme authentique. Baden-Powell le lui permet, et très volontiers! Et qu'en fait-il? Il le considère à la loupe; puis il l'adapte! Il l'adapte; Baden-Powell supplie toutes les nations et toutes les religions de ne jamais prendre tel quel son scoutisme, mais, pourvu que soient sauvs les grands principes (qui ne sont nullement périlleux pour qui que ce soit, nous l'avons vu), de faire comme il fait lui-même chez lui, de l'adapter.

Qu'un catholique s'informe des sentiments si paternels du Saint-Père pour le scoutisme catholique, qu'il lise les discours enthousiastes que Sa Sainteté adressa aux 10,000 scouts catholiques qui le vinrent saluer au jubilé de 1925, qu'il constate l'angoisse qui serra le coeur du Père commun lorsque, pour des motifs de paix, il dut dissoudre lui-même ses chères troupes d'Exploratori Italiens, et qu'il ose ensuite, ce catholique, se mêler sincèrement du scoutisme catholique!

Les témoignages du Saint-Père seraient à citer tout au long.

Méditons cet extrait du discours du jubilé: "De Nos fils adolescents, nous avons ici un choix, une foule, une si belle et forte foule. Et ce n'est pas tout, puisque vous n'êtes pas seulement des jeunes catholiques, mais des jeunes catholiques éclaireurs, 'Eclaireurs catholiques', cela ne veut pas dire peu, pour qui considère bien et sait apprécier tout le contenu de ces mots. Eclaireurs: la jeunesse seule ne suffit pas pour être ainsi nommés. Et si nombreux que soient les jeunes énergiques, tous les jeunes gens ne sont pas cependant de jeunes éclaireurs. Il y a beaucoup qui possèdent des habitudes plus commodes, plus tranquilles, moins pénibles. Pour être Eclaireur, il faut une disposition constante à la force et au courage, au calme et à la réflexion. Et pour être Eclaireur catholique, il faut de plus un sentiment profond de Dieu, de sa loi divine, de sa divine présence, qui harmonise les merveilles de la nature et en marque le point le plus exquis, le secret, l'enseignement le plus précieux. Soyez donc mille et mille fois bénis, vous qui êtes venus comme tant de vos frères sont venus de la Terre de Feu, du Cap de Bonne-Espérance, de l'Irlande, de l'Australie et d'autres terres encore plus lointaines. Que ne voudrions-nous pas faire pour vous ?"

C'est bien aussi ce que pensent les évêques de maints pays qui ont connu l'Eclaireur catholique. Au Canada, les Eclaireurs catholiques sont à peine levés, que nos évêques leur disent aussitôt leur affection et leur confiance. C'est Monseigneur de Gaspé qui les désire ardemment, c'est Mgr Cloutier et son évêque auxiliaire aux Trois-Rivières, qui sont fermement convaincus "que le scoutisme catholique fera beaucoup de bien". C'est à Montréal, Son Excellence Mgr Gauthier qui, après avoir décoré de sa main l'un de nos petits Eclaireurs qui sauva héroïquement la vie d'une femme et de son enfant, signe volontiers une bénédiction spéciale aux Eclaireurs catholiques. C'est encore Son Excellence qui "lit avec grand intérêt et par moments avec une réelle émotion" le Manuel de l'Eclaireur, est convaincu que "la méthode d'entraînement scout peut faire le plus grand bien à notre jeunesse", et bénit encore de tout coeur ce travail et lui souhaite le plus complet succès.

Le scoutisme peut-il être catholique? Nous croyons l'avoir suffisamment démontré. Demandons-nous

Petite Direction

POUR FEVRIER

A la fin de ce mois va commencer le saint temps du carême. Un fidèle enfant de l'Eglise se fait un devoir de s'y préparer par le recueillement, de la sanctifier par la pénitence et la prière.

D'abord, vous ne prendrez point part aux folies du carnaval. Si vous vous accordez chez vous quelque réjouissance, que ce soit honnêtement et dans le Sclgnneur.

L'Eglise vous comble aux prières des Quarante-Heures. Venez rendre vos hommages à Jésus-Hostie, indignement outragé par les hommes.

Où? oui, profitez de ces précieuses journées pour ADORE, REMERCIER notre divin Sauveur, pour REPARER votre passé et SOLLICITER DES GRACES pour l'avenir. Humilitez-vous en assistant à la cérémonie du mercredi des Cendres.

MEMORARE

Une nouvelle tombe vient de se fermer au cimetière de St-Quentin. Elle gardera dans son silence, jusqu'au jour du jugement les restes d'une personne pour qui la vie avait été une promesse constante de bonheur.

Mais au milieu de ce deuil s'insinue, reconfortante une note de douce consolation. Car Monseigneur Victor St-Pierre est mort en pleine conscience de son état, avec la plus chrétienne soumission à la volonté divine, malgré la maladie de si longue durée, soufferte avec résignation, jamais une plainte s'est échappée de ses lèvres. Il est apparu devant son Dieu tout rayonnant de la beauté du Christ son Sauveur et Refuge, qui est venu lui donner le salut des mourants dans la grâce salubre de l'extrême-Onction. Du monde de la terre où il jouit aujourd'hui définitivement de la vie divine, son bonheur est incomparablement plus grand que celui qui semblait le bercer ici-bas durant de nombreuses années encore. Et cela est bien consolant pour ceux qui pleurent aujourd'hui "Bienheureux les morts, car ils voient leur Dieu."

A la famille St-Pierre, nous voulons leur dire combien leur deuil nous touche et combien nous voudrions les consoler. Mais la consolation humaine est si défilée, que nous nous sentons impuissants. Nous voudrions implorer, plutôt celle de Dieu qui, des plus grands maux, tire le bien infini. Il demande notre collaboration pour la préparation de notre bonheur dans la tristesse.

Le courage pour le faire, se trouvera dans la prière humble et soumise. Cette prière, nous la ferons avec ceux qui, aujourd'hui dans un foyer, paraissant bien vide, mais où vivent encore des amis qui ont remué longtemps les cendres, élèvent leurs voix vers celui qui fut leur plus grande joie mais qui est maintenant dans le repos d'une paix nouvelle, celle de l'élu.

A. H. L. Accliste.
St-Quentin, N.-B.

SANG-FROID DANS LE PERIL

Un courtisan de Philippe II, roi d'Espagne, vint un ton consterné, apprendre à ce prince que plus de 60 vaisseaux de la grande flotte qu'il avait levée contre l'Angleterre avaient été jetés, par la tempête tant sur les rivages de ce pays, et sur les côtes de France, d'Irlande, de Belgique, de Hollande, et de Danemark. Le roi envoya combattre les Anglais, et non pas les vents; que la volonté de Dieu soit faite! Le lendemain il donna ordre aux prélats de son royaume de remercier Dieu d'avoir conservé quelques débris de sa flotte, et il écrivit au Pape: "Saint-Père, tant que je resterai maître de la source, je regarderai comme sans conséquence ce le perte d'un vaisseau."
(Dict. des Hommes illustres)

maintenant comment pourrait gros péter le scoutisme au Canada français.

Si vous désirez de l'Assurance adressez-vous toujours à:

E. J. HUBERT

représentant d'assurances de toutes sortes, ayant plusieurs années d'expérience dans cette ligne et vous offrant un service sans égal. — Autorisation spéciale pour émettre vos polices immédiatement sur demande.

Bureau: 31, rue Canada — Téléphone 250.

BUREAU DE PLACEMENT:

Désirez-vous un emploi comme servante dans un hôtel ou maison privée? Donnez-nous votre nom et vos références. Avez-vous besoin d'une bonne servante? Nous pouvons vous en trouver avec de bonnes qualifications.

ARTICLES D'ECOLE
Cahiers — Crayons — sacs d'Ecole
Sets de Mathématiques — Livres d'histoire
PIPES — TABACS — CIGARETTES
Nous teignons les Chaussures et les Habits

PHILIPPE MONETTE.

Edmundston, — N. B.

L'Industrie laitière.

Suite de la page 4

vinces Maritimes. Cette organisation, — l'une des plus belles organisations coopératives que nous ayons dans la province, dit-il, — passe à travers une crise dans le moment. Ses affaires n'ont pas si bien marché l'an dernier que les années précédentes. C'est dit dit l'orateur, un découragement qui règne à l'heure actuelle chez les fermiers par suite des bas prix qu'ils reçoivent de leurs produits et ce qui est dans la production des oeufs.

Parlant du pouvoir coopératif ("Maritime Chick Hatchery"), l'orateur explique que ses oeufs sont la propriété des membres des cercles d'oeufs et que par conséquent préférence doit leur être donnée dans l'achat des oeufs.

Tout, dit-il, constitue un problème assez compliqué et qui n'est pas encore bien compris de la part d'un bon nombre. Le gérant du Couvoir, dit-il, n'a le droit de placer dans les dits couvoirs que des oeufs provenant de troupeaux de volailles qui ont subi l'épreuve d'agglutination (blood test) et qui sont exemptes de maladies "pullorum". En outre le gérant doit se procurer des oeufs des meilleurs troupeaux et de préférence de troupeaux où la production est contrôlée par le nid-trappe comme les troupeaux R. O. P. et d'Enregistrement. Le gérant doit aussi se procurer des oeufs à un prix qui lui permette de réaliser un profit dans la vente des poussins.

L'inspecteur des troupeaux est fait par des officiers du département d'agriculture. Si le rapport d'un inspecteur est défavorable à un éleveur le Couvoir doit discontinuer l'achat de ses oeufs à couvrir, mais un rapport favorable de l'inspecteur n'oblige en aucune façon le gérant d'acheter des oeufs à couvrir d'un éleveur.

M. Goguen insiste sur l'importance qu'il y a de garder de bonnes poules. 150 poules de 200 oeufs par année, dit-il, donneront le profit d'un troupeau de 100 poules de 100 oeufs. Les poules factieuses sont importants pour augmenter la production. Mais il n'y en a pas qui soient aussi importants que l'usage d'un reproducteur de qualité en tête du troupeau. Il est pénible de constater que des éleveurs inscrits au Contrôle de la Ponte (R. O. P.) ont à vendre des cochettes certifiées provenant de lignée de 200 oeufs et plus et ne peuvent en disposer même à des prix relativement bas, tandis que des éleveurs gardent pour la reproduction des reproducteurs mâles de qualité douteuse et souvent mauvaise. En terminant, l'orateur cite les noms de nos éleveurs français inscrits au Contrôle de la Ponte l'année dernière et cette année: Madawaska: MM. les abbés B. Saindon et L. Cyr; M. Lévis Collin, Gloucester: l'Hôtel-Dieu de Tracadie; le Sanatorium Lady Dunn, de Bathurst; Kent: MM. Donat Richard, Gilbert Arsenault, Alfred Melanson, Philippe Léger; Westmorland: MM. Aurèle Melanson, Emile Léger, Gaspard Bourque, Alonzo Gaudet.

L'AGRICULTURE A L'ECOLE
Après le discours de M. Antoine Goguen, M. Edmond-F. Pineau fait quelques remarques en marge du discours prononcé la veille, au banquet, par le surintendant de l'Éducation, M. McPartane. D'après M. McPartane, l'enseignement agricole dans les écoles publiques ne serait pas pratique.

Le R. P. Dismas LeBlanc se dit de l'avis contraire et croit qu'un livre de lecture dont les textes bien raient apprécier les beautés de la ferme à nos enfants serait tout ce qu'il y a de plus pratique. Notre grand malheur c'est que nos gens sont hypnotisés par la ville. Ils croient que l'écrit pour leurs enfants c'est d'avoir un emploi dans une banque ou un magasin. Dès que l'enfant commence à comprendre, on le forme au toit des villes. Il faudrait combattre cet état d'esprit en mettant dans les écoles de campagne des livres de lecture dont les textes bien choisis feraient aimer la terre.

UN SEUL AGRONOME POUR CES DEUX COMTES
M. l'abbé Albert Brideau fait remarquer que les comtés de Madawaska, Gloucester et Restigouche ont chacun un agronome, tandis qu'un seul doit s'occuper des comtés de Kent et Westmorland. C'est la grande raison de retard sur les

bras qu'un seul homme ne peut en faire. L'orateur a lui-même travaillé pour obtenir la nomination d'un autre agronome, mais malgré les promesses reçues, il est maintenant décidé qu'aucune nomination ne sera faite.

Alions-nous laisser continuer les choses de cette façon? N'y aurait-il pas moyen d'exercer une pression quelconque sur le gouvernement pour qu'il nous accorde ce que nous demandons?

COURS ABREGES D'AGRI-CULTURE
Plusieurs délégués font des remarques au sujet des cours abrégés donnés à Fredericton. M. Adolphe LeBlanc, dont le fils a suivi les cours abrégés, l'automne dernier, fait des commentaires élogieux au sujet de l'enseignement agricole qui y est donné. "Mon fils, dit-il en riant, en sait plus long que moi maintenant."

M. Arthur-J. Gaudet déclare que c'est grâce au dévouement du curé de la paroisse et des élèves de Memramcook sont allés à Fredericton. M. Antoine Goguen cite un cas où des élèves ont été envoyés aux cours abrégés grâce aux cercles acéjistes. Les cercles de l'A. C. J. C. constituent, dit-il, un très bon milieu où travailler pour avoir des élèves à Fredericton.

M. l'abbé B. Saindon dit que les élèves envoyés par le comté de Madawaska coûtent très peu. Un octroi de \$500 est voté à cette fin par le comté et c'est de l'argent très bien placé, dit-il.

Dans toutes les paroisses, dit l'abbé Brideau, il se trouve des cultivateurs qui ont des amis parmi les médecins, les avocats et autres professionnels qui seraient prêts à souscrire, croit-il, pour une oeuvre de genre. Ceux qui donneraient quelques dollars pour l'instruction agricole de nos jeunes feraient oeuvre méritoire.

A ce point de la discussion, le R. P. Dismas LeBlanc demande aux techniciens agricoles ce qu'ils pensent des cercles de jeunes agriculteurs qui existent dans la province de Québec et s'ils ne seraient pas opportuns de les établir chez nous.

M. Arthur-J. Gaudet répond que "l'idée est bonne. Aujourd'hui, dit-il, si nous voulons obtenir des résultats il faut s'adresser aux jeunes. Mais former une nouvelle organisation serait une affaire assez difficile. Il s'agit d'inviter plutôt les jeunes à s'unir aux vieux sous le patronage des sociétés d'agriculteurs déjà existantes.

M. Edmond-F. Pineau se dit convaincu comme le R. P. LeBlanc que c'est en travaillant avec les jeunes que l'on peut obtenir des résultats permanents. Il propose l'affiliation de ces nouvelles organisations à celles déjà existantes. A Carleton Place, dit-il, les Acéjistes se sont affiliés à la Société d'Agriculture locale et tout a très bien marché. Il ajoute que le R. P. Paré, aumônier général de l'A. C. J. C., dans une conversation qu'il a eue avec lui, s'est déclaré tout à fait en faveur de l'agriculture dans les cercles.

Les employés du département doivent se montrer très prudents dans toutes les questions nouvelles dit M. Antoine Goguen. Ils ne doivent pas prendre une part trop active dans un mouvement qui ne serait pas déjà approuvé par le département. Il est personnellement tout à fait sympathique au projet du Père LeBlanc. L'avenir de l'agriculture, chez nous, dit-il, repose sur les jeunes, ceux qui grandissent. On attend trop du département d'agriculture. Les agronomes n'ont pas le temps qu'il faudrait, mais si des cercles dans le genre de ceux que suggèrent le R. P. LeBlanc étaient fondés, sous l'égide des curés et d'hommes aussi compétents que le R. P. LeBlanc, ils seraient de nature à faire plus de bien aux jeunes que les sociétés déjà existantes. Il félicite chaleureusement le R. P. LeBlanc de l'idée qu'il a émise.

A la demande de M. l'abbé Babeau président de la Société française de littérature agricole, qui est d'avis qu'il serait bon, chaque année de se rendre compte si les résolutions de l'année précédente ont été ou non des résultats le président Rhee fait rapport que les résolutions du dernier congrès ont été soumises à qui de droit et que plusieurs de ces résolutions, adressées au département d'agriculture ont obtenu des résultats très satisfaisants. Il ajoute qu'il serait plutôt à conseiller de ne pas voter un trop grand nombre de résolutions, mais plutôt d'attendre des résolutions intelligentes et de nature à produire des résultats.

M. Isidore Melanson aborde la question des prix de la chaux. Plusieurs délégués prennent part à la discussion qui s'ensuit. M. Melanson déclare que le gouvernement devrait aider davantage les cultivateurs. Et ces derniers, dit-il, devraient produire davantage au lieu d'aller chercher ailleurs ce dont ils ont besoin pour leur propre usage.

M. l'abbé J.-A. Poirier, qui est venu, dit-il, pour représenter ses colons, remercie l'assemblée d'avoir adopté à l'unanimité la résolution qu'il a présentée. Grâce à la colonisation, Madawaska aura bientôt quelque trois cents familles de fermiers de plus. Nous devons, dit l'abbé Poirier, encourager nos colons, aider au journal agricole "Le Fermier Acadicien". Il promet de revenir lorsque d'autres congrès auront lieu "afin de tâcher lui-même — un ancien fils de fermier qui a abandonné la terre — de se refaire fermier."

M. François Blanchard donne un conseil aux fermiers: "Gardez des bonnes vaches leur dit-il, et ces bonnes vaches vous garderont bien". En effet, M. Blanchard est le propagandiste artéré de l'industrie laitière dans les centres français du Nouveau-Brunswick. Il relève du ministère fédéral de l'Agriculture jusqu'ici, mais le contrôle laitière étant passé aux mains du gouvernement provincial, il poursuit son travail sous la direction du département d'Agriculture de Fredericton. Il est heureux d'offrir ses services aux fermiers qui veulent améliorer leurs troupeaux laitiers. L'organisation de son travail se fera durant l'été. M. Blanchard s'engage à faire tout son possible pour donner satisfaction à tous.

LE R. P. GUERTIN
Le R. P. L. Guertin, C.S.C., entrant à ce moment dans la salle, reçoit une belle ovation. Le président invite le distingué religieux à adresser au moins un mot aux congressistes.

"On me dit: 'Seulement un mot', dit le P. Guertin, eh! bien, je le dirai, ce mot-là." La seule chose qui soutienne le fermier aujourd'hui — et c'est admis par tous — c'est l'industrie laitière bien organisée voilà ce qui fera l'avenir des fermiers. La vache à lait a sauvé la province de Québec et elle est en train de la sauver de nouveau. Des gens, il y a quelques années, se sont débarrassés de leurs vaches: ils sont bien embarrassés maintenant. Il ne faut pas garder des vaches qui ne donnent rien. De bonnes vaches, conclut-il, voilà le salut pour nos fermiers, s'ils veulent améliorer leurs conditions, — s'ils veulent aller de l'avant.

La Vache Laitière
Suite de la page 4

Des analyses sérieuses des dérivés fourragères consommés par certains animaux atteints de cette maladie ont prouvé que les sels calcaires étaient en quantité suffisante dans ces aliments, par conséquent on ne peut pas toujours attribuer cette cause à la maladie.

Les observations qui ont été faites au Tonkin et à Madagascar sont de nature à faire croire que probablement l'ostéomalacie est de nature infectieuse et non contagieuse. Sa production est inhérente au milieu dans lequel vit l'animal infecté déterminé à l'état de sa propre (nom donné à la fièvre putride) attendant l'occasion qui doit le rendre pathogène.

Traitement. — Aucun traitement ne se montre efficace, le seul procédé thérapeutique qui jusqu'ici ait rendu de véritables services, c'est l'immigration du sujet dès le début à une distance de 40 à 50 milles, environ. Le professeur Robertson dit: "Que les animaux guérissent seulement si on leur fait quitter les lieux infectés et cela sans même changer leur nourriture."

M. Courrouseau, chef de services vétérinaires, dit: "Des que l'ostéomalacie fait son apparition, il faut isoler les sujets à temps et désinfecter l'emplacement occupé par les malades. Il faut placer les animaux dans des conditions nouvelles, au grand air, au pâturage et éloignés d'environ 30 milles du lieu infecté."

Cartes d'Affaires

Avocat
F. Dodd Tweedie
Méties LONG,
rue Canada
Edmundston, N.-B.

Avocat
J.-E. MICHAUD
M. L. P.
Méties LONG
Edmundston, N.-B.

LIVRES
Lisez les meilleurs livres à la
Bibliothèque Paroissiale
5c pour 10 jours
Salon de l'Académie

Avocat
Albert J. DIONNE
B. A.
Notaire Public
Palais de Justice
Edmundston, N.-B.

Collecteurs
Credit Guarantee
Percpteurs de Vos Crédits en souffrance
39, rue Canada
Edmundston, N.-B.
C. P. : 734 — Tél. : 323

Fleurs Naturelles
pour toutes occasions
CAMBER
THE FLORIST
Woodstock, N. B.
Telephone No. 17-21
Toutes commandes seront expédiées avec promptitude.

Avocat
A.M. Chamberland
B. A.
Bureau d'Enregistrement
Rue du Pont
Edmundston, N.-B.

Médecin
Dr HONORE CYR
Médecin-Chirurgien OULISTE
Spécialité : Examen de la vue et traitement de la gorge.
SAINT-BASILE, N.-B.

SPECIALISTE
Dr ALF. POWERS, L. M. C. C.
Hôpitaux de Paris et New York
SPECIALISTE
YEUX — GORGE — NEZ — OREILLES
Bureau au No. 33, rue Canada au-dessus de la Pharmacie Stevens ancien bureau de feu Max-D. Cormier.

Dr A. M. SORMANY
RAYONS-X — TRAITEMENTS ELECTRIQUES DE TOUTES SORTES
Heures de bureau :—
8 heures à midi — 1 hre à 4 hres de l'après-midi — 7 à 9 heures du soir ou par rendez-vous.

Architectes
ARCHITECTES
BEAULE & MORISSETTE
SPECIALITES: Edifices publics et religieux, constructions à l'épreuve du feu,
OSCAR BEAULE **ALBERT MORISSETTE**
A.A.P.Q. & R.I.C.A. B.A. A.A. A.A.P. R.I.C.
21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC

ONIL LEVESQUE ETAIT LE GERANT DE SON FRERE ALFRED

1,200 gallons d'alcool de contrebande vendu en 1932 par A. Turgeon — Philéas Goulet eut certaines difficultés avec Alfred Lévesque pour des prêts d'argent.

TEMOINS ENTENDUS

Québec, Jan. 31. — Il ne reste maintenant que 34 accusés devant le tribunal dans la cause de la contrebande Philippe Frève, un des quarante accusés a plaidé coupable cet avant-midi à l'ouverture de la Cour Le président du tribunal a déclaré qu'il rendrait sa sentence à la fin du terme Ceux qui ont plaidé coupable jusqu'ici sont: Moïse Chenel, Horace Pelletier, Adolphe Lavoye et Philippe Frève Graveline et Lévesque ont subi leur procès et ont été trouvés coupables.

Québec, 1 fév. — La séance d'hier après-midi, en Cour du Banc du Roi a été la plus orageuse depuis le début du terme spécial convoqué pour le procès de la contrebande. Une véritable joute légale s'est élevée entre les avocats de la Couronne et ceux de la défense. Si cette animation se maintient, ce second procès sera plus intéressant que le premier. Plusieurs incidents ont eu lieu au cours de la séance à la suite de certaines questions posées par les avocats de la défense à un témoin de la Couronne.

Québec, 3 fév. — Onil Lévesque un des deux accusés dans le présent procès de la contrebande, était le gérant d'Alfred Lévesque. C'est lui qui donnait les ordres aux employés de son frère et lui seul savait où se retirait Alfred Lévesque à certaines périodes de l'année. En 1932 environ 5,000 gallons d'alcool sont entrés à Québec venant de St-Jean de Terrebonne ou de St-Pierre et Miquelon Philéas Goulet, l'autre accusé a eu certaines difficultés avec Alfred Lévesque au cours de l'an-

née 1933. Il avait prêté \$2,000 à Lévesque et comme ce dernier ne lui versait pas la somme due, il demandait la marchandise pour ce montant. Les marchandises ne parvinrent cependant pas Philéas Goulet avait vendu le "Mariner Joy" à Alfred Lévesque et celui-ci le paya par un chèque qui fut retourné faute de fonds.

Ce qui précède est un bref résumé des déclarations qu'a faites un témoin à la séance d'hier après-midi en Cour du Banc du Roi. La Couronne a fait entendre trois témoins: le constable L. Arsenault, de la Gendarmerie Royale, Albert Marcoux, mécanicien de Montréal, et Arthur Turgeon qui a fait les déclarations rapportées plus haut. La plupart des témoins entendus au cours de ce second procès ont comparu lors de celui de Graveline-Lévesque.

Il est probable que cette cause ne sera pas terminée avant mercredi. Les jurés non-assermentés ont été libérés jusqu'à jeudi avant-midi et il reste encore plusieurs témoins à entendre. Il appert également que les plaidoiries des procureurs seront très longues ainsi que la charge du juge. Le président du tribunal devra indiquer au jury quels sont les faits qui se relient avec les deux accusés et ceux qu'il doit rejeter. La longueur de ce procès est dû aussi au fait que chaque témoignage doit être traduit en anglais pour les membres du jury de langue anglaise.

La Cour s'ouvre à deux heures et demi sous la présidence de l'honorable juge Wilfrid Laliberté. La Couronne fait entendre comme premier témoin de l'après-midi, le constable L. Arsenault, de la Gendarmerie Royale. Ce dernier identifie des déclarations d'alcool provenant de cargaisons saisies à bord des navires de contrebande: "Mariner Joy", "Jack Fives" et "C. M."

Le second témoin est Albert Marcoux, mécanicien de Montréal. Il explique qu'il était employé d'Antonio Graveline. Il se rend à la demande de la Couronne et donne certaines explications relativement aux entrées qui figurent dans les livres saisis chez Graveline. Dans ces entrées, la Cour constate que rien ne se rapporte aux accusés Goulet et Lévesque. Il connaît Goulet pour l'avoir rencontré à l'épicerie Girard de la rue St-Paul. Lorsqu'il l'a vu, il causait avec A. Piuze.

Le troisième et dernier témoin est Arthur Turgeon. Il fut le témoin le plus important lors du premier procès. Il raconte que depuis 1930 il s'est occupé du commerce de la biousson à Québec. Après avoir nommé les noms des différents bateaux qui faisaient de la contrebande sur le fleuve, le témoin déclare positivement qu'ils ont fait plusieurs chargements en dehors des eaux territoriales. Il raconte ensuite les débuts d'une compagnie qui fut formée au printemps de 1932 à Québec et dont le président était Antonio Graveline. Comme le programme qui fut élaboré ne fut pas suivi et que la biousson entra dans la société, il décida de faire le commerce à son compte. C'est alors qu'Alfred Lévesque intervint et lui fit des propositions pour l'employer. L'entente fut conclue et Turgeon entra à l'emploi de Lévesque. Ce dernier lui déclara qu'il devait prendre ses ordres de son frère Onil (l'accusé).

Mme Fernand Choquette. — Quel était le rôle d'Onil dans cette entente?

Le témoin. — Onil était le gérant d'Alfred Lévesque. Il remplaçait son frère et donnait les ordres en rapport avec les cargaisons à livrer. C'est lui seul qui pouvait dire où se trouvait Fred quand on avait affaire à lui.

Le témoin continue son témoignage en disant que cette entente entre lui et Alfred Lévesque dura du 10 juillet à la fin de septembre 1933. Les bénéfices étaient divisés en deux parts entre lui et Lévesque. Il déclare qu'en 1932, environ 5,000 gallons d'alcool ont été transportés à Québec. Le témoin à lui seul en a vendu 1,200 gallons.

Mme Choquette. — Connaissez-vous Philéas Goulet, l'accusé?

Le témoin. — Oui. Je l'ai rencontré pour la première fois à l'hôtel Victoria de la Rivière-du-Loup. Il conversait avec Alfred Lévesque, à l'écart, dans une chambre.

Représailles possibles des États-Unis contre les nations débitrices

Washington, 2. — L'administration Roosevelt semble prête à sévir contre les débiteurs européens. On fait remarquer que la dévalorisation du dollar américain a apporté une réduction au moins théorique de 40.96 pour 100 dans les sommes dues au sénat et à la chambre des représentants on semble fortement en faveur d'une attitude équivalant à des représailles contre les nations qui n'ont pas fait leurs paiements.

Le sénateur Johnson, républicain, Californie, a l'approbation du Secrétaire d'Etat relativement à certains amendements à sa mesure demandant de refuser de faire crédit aux nations qui sont en retard dans le paiement de leurs dettes de guerre. Le chef démocrate Robinson, de l'Arkansas, déclare que le sénateur Johnson présentera ses amendements cet après-midi, et il prédit l'adoption de la mesure sans grands débats. On dit que la chambre approuvera aussi la mesure, qui a déjà été adoptée par le sénat mais suspendue par l'administration pour étude. Le sénateur Johnson demande que des pénalités soient imposées pour transactions d'obligations avec les nations débitrices en défaut. Les prêts à ces nations seraient aussi interdits. La mesure s'appliquerait à tous les pays débiteurs, à l'exception de la Finlande.

Les autorités du Trésor estiment que la diminution théorique dans les dettes contractées sur la base du dollar-or est d'environ \$5,058,000,000. Sur la base de l'évaluation du dollar à 59.06 pour 100, la dette de l'Angleterre serait réduite de \$4,636,000,000 à \$2,738,000,000; celle de la France de \$3,960,000,000 à \$2,328,000,000; celle de l'Italie de \$2,338,000,000 à \$1,402,000,000.



Où s'adresser

Avez-vous perdu un objet? — Désirez-vous vendre, louer ou acheter quelque chose? Voici l'agent qui fera les recherches pour vous:

PARCOUREZ NOS PETITES ANNONCES

A LOUER
Bon logement, avec commodités modernes, situé au dessus de la Pharmacie Breaux, à louer immédiatement. S'adresser au Dr P. B. Ca. Porté, Edmundston, N. B.

CHEVAL A VENDRE
Bon coursier pesant onze cents livres, couleur noire, à vendre au prix attrayant de \$65.00. Voyez ou appelez A. THERIAULT, téléphone 350-11-x.

INSTITUTRICE
On demande une institutrice de troisième classe pour le 1er mars, district No. 7, de St-François. S'adresser à M. Minas PELLETIER, Pelletier's Mill, N. B. 2195-11-8fév.

LA SOCIETE L'ASSOMPTION
vous offre les meilleures GARANTIES
Pour vos assurances consultez
Ronald CHAREST
Caster Postal 782
Tél. 252-3 Edmundston, N. B.

F.-X. GUDIN
Arpenteur Licencié
S'adresser chez J. S. Mercure, Hôtelier, St-Basile, N. B. Tél. 1600-12.
7dec.-3 mois.

IN MEMORIAM

MONUMENTS FUNERAIRES
En granit et en marbre. — Demandez les prix et voyez les différents modèles.

Service d'Ambulance
Voiture automobile moderne
Service Jour et Nuit.
Téléphone 138-31
J.-B. COTE
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES LICENCIÉ

LE PROCES DE NELSON PHILIPPS

Ce procès s'instruira le 19 février prochain.

Québec, 5 fév. — Avant que soit poursuivi aujourd'hui le procès de la contrebande aux Assises Criminelles, les policiers provinciaux ont amené dans la boîte aux accusés un jeune homme que nous avons vu comparaitre pour la première fois devant la Cour. Il s'agit de Nelson Philipps, celui-là même qui a avoué avoir tué sauvagement les deux jeunes cousines Marguerite et Maud Assah et s'être ensuite débarrassé des deux cadavres en les précipitant dans les eaux profondes de la Baie de Gaspé.

Si Nelson Philipps comparait, devant le juge Wilfrid Laliberté, ce fut pour s'entendre lire l'accusation à laquelle il devra répondre le 19 février prochain. La Cour a en effet fixé le procès Philipps à cette date. Lorsqu'après lui avoir lu l'acte d'accusation porté contre lui, le greffier demanda à Philipps s'il plaiderait coupable ou non coupable, l'accusé refusa de répondre et la Couronne fit alors enregistrer un plaidoyer de non coupable.

A moins que la défense n'ait de sérieuses raisons pour faire retarder cette date, le procès Philipps s'instruira donc le 19 février prochain.

C'EST LE FOIE QUI FAIT QUE VOUS VOUS SENTEZ SI MISÉRABLE

Stimulez la Bile de Votre Foie et Obtenez un Nouveau Bail de Vie. Pas Besoin de Calomel.

Pour que vous vous sentiez bien portant et heureux, avant que votre foie déverse dans votre sang de la bile, dans vos intestins chaque jour de votre vie.

Sans cette bile, des troubles se produisent promptement. Vos aliments ne se digèrent pas comme ils le devraient et vos intestins sont paresseux. Votre nourriture se transforme en vomit et tout votre système est nué par les déchets toxiques. Vous souffrez d'indigestion; malaise des gaz, du ballonnement, des brûlements d'estomac et de l'aérior. Vous êtes la proie des maux de tête. Vous avez la langue souvent épaisse, un mauvais goût dans la bouche, l'haleine fétide et la peau viciée. Vous n'avez rien de l'intran d'une personne en santé. De fait, vous êtes une ruine générale.

Comment pouvez-vous espérer mettre complètement fin à un état comme celui-ci en ne prenant que de simples stimulants de l'intestin tels que sel, café, minérales, huiles, boules ou gomme à mâcher laxatives ou cériques? Ils ne sauraient stimuler la bile de votre foie.

Évitez le calomel (mercure). Achetez une boîte de Fiver Pills (Pilles Fives Carter) pour le Foie. Elles sont végétales, pures, non-violentes, inoffensives. Elles vous stimuleront le foie sans vous causer de troubles. Recouvrez la sensation de bien-être de la vie.

Ne gazouillez pas votre argent en succédanés. Évitez les pilules. Demandez à voir nos pilules dans les pharmacies. Choisissez le nom de Carter sur l'étiquette rouge. Ma. chez tous les pharmaciens.

THE CANADIAN STORES LTD.
"Where It Pays to Shop"

SPECIAL!
ANANAS Singapore la boîte 10c

SPECIAL!
VI-TONE Pour la santé. Servez-le chaud Boîte 1 lb 47c

SPECIAL!
PECHES Marque Standard 2 btes pour 25c

Tomates Eatonia de choix, 2 btes 21c
Cacao Eaton, sac 1 lb 15c
Prunes Lombard ou Green Gage la bte 10c
Thé noir Eaton, la lb 37c
Kipper Snacks, 4 boîtes 19c
Sardines Brunswick, 4 btes 19c
Lait évaporé, 2 grosses btes 19c

CAFE marque spéciale Eaton **FRAIS MOULU lb 28c**

FRUITS FRAIS	Tomates, lb 16c
ORANGES Jaffa douzaine 41c	Epinards frais, lb . . . 17c
ORANGES Sunkists Doz. 28c 35c 43c	Champignons, bte 20c
PAMPLEMOUSES de Floride, gros 10c	Patates sucrées, lb 10c
RAISINS (grapes) la lb 29c	Choux, lb 4c
CITRONS la douzaine 29c	Panais, lb 4c
POMMES McIntosh la douzaine 33c	Oignons, 7 lbs . . . 25c
RHUBARBE nouvelle, lb 18c	

— LEGUMES —
Celery, gros 27c
Laitue Iceberg 12c

Notre Bureau de Commandes par Malle EATON
Nous désirons rappeler à nos nombreux clients qui ne profitent pas des avantages de ce bureau, que ce serait à leur profit de visiter notre département de Commandes par malle ou de téléphoner. Toutes vos commandes recevront notre prompt attention et vous réaliserez une économie.

NOTES LOCALES

—N'oubliez pas la grande PARTIE DE CARTES que les Eclaireurs et Louveteux vont donner lundi soir dans le soubassement de l'Académie. Plusieurs beaux prix à gagner.

—M Ernest Piorde, de Rivière-du-Loup, était en ville, vendredi et samedi derniers, visitant des parents et amis.

—M Geo-Emile Dugal, de Ste-Agathe, Me, est de passage en ville.

—M et Mme J A Topping sont de retour d'un voyage de quelques jours à Rivière-du-Loup, P-Q.

—M Geo. Emile Dugal de Ste-Agathe, Me est de passage en ville.

—M et Mme J A Topping sont de retour d'un voyage de quelques jours à Rivière-du-Loup P Q.

—M Gustave Langlais est allé passer la fin de la semaine dans sa famille à Rivière-du-Loup.

—Mlle Léona Thériault de cette ville est actuellement en promenade à Montréal.

—Mme Gaspard Boucher et sa fille Marcelle, sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Montréal et Huntingdon, P Q.

—Mlle Agnès Farrell garde malade de St-Léonard, est actuellement en service à l'hôpital de cette ville.

—Si vous voulez encourager l'œuvre de la jeunesse par excellence, allez à la partie de cartes lundi soir à 8 30 p.m. que les éclaireurs ont bien voulu organiser avant le carême.

—M R B Scott de Moncton, surintendant des magasins Dominion pour le Nouveau Brunswick, était de passage en ville ces jours derniers.

—M J Jebson de Montréal, a passé la journée de samedi en ville dans

Une clinique sera donnée ici prochainement

Nous sommes priés d'annoncer que le docteur Cameron remplace temporairement le docteur Arthur Melanson, diagnosticien provincial pour la tuberculose, et donnera une clinique à Edmundston le 14 février prochain.

l'intérêt du magasin Dominion.

—Guy- Ou vas-tu lundi soir, car tu sais que c'est lundi gras.

—Marcel- Tu sais bien que je vais à la partie de cartes des Eclaireurs et des Louveteaux.

—M Alyre Breaux de Moncton, agent de district des passagers du Canadien National était de passage en ville lundi dernier.

—Mme Pacifique Bourque de Moncton était de passage à Edmundston cette semaine et rendait visite à son fils M Eddie Gaudet, populaire joueur de saxophone.

—Les amis de M Pierre Pelletier qui a été indisposé ces jours derniers apprendront avec plaisir qu'il se porte assez bien maintenant.

—M Abel Cyr principal à l'École de St-Léonard était de passage en ville la semaine dernière.

—M Robert Cyr de St-Léonard, était en ville en fin de semaine.

—M A-H. Nadeau courtier en assurances de Rivière-du-Loup était en ville à la fin de la semaine dernière.

—M Edgar Pelletier gérant de la Cie Creighton & Smith de cette ville a été promu cette semaine, au poste de secrétaire-trésorier de la Cie Creighton & Caldwell également de cette ville.

REPRESENTATION AU PROFIT DE LA FANFARE

Cette représentation théâtrale aura lieu au théâtre Star le 4 mars prochain.

Nous sommes priés d'annoncer qu'une représentation théâtrale organisée au profit de la fanfare d'Edmundston et intitulée "Aaron Slick from Punkin' Creek" aura lieu au théâtre Star le 4 mars prochain à 2 heures et 8 heures p.m.

Cette représentation assure-t-on, est une pièce choisie. Elle renferme tous les éléments propres à toucher les cordes sensibles dans l'âme des spectateurs et, à certains moments, à désopiler la rate de ceux qui ne pourrions s'empêcher d'être pris d'un fou rire.

Les personnages du drame sont les suivants:

Aaron Slick, qui n'est pas aussi ma'adroit qu'on le pense - R. McCabe

Wilburn Merridew, un faux spéculateur d'une ville - Clifford Simms

Clarence Green, jeune homme mystérieux - Hazen Horncastle

Mme Rosy Berry, une veuve de Oklahoma - Mlle Bertha Albert

Gladys May Merridew, charmante jeune fille - Mlle Océlie Matheson

La Pille en rouge - Mlle S. David

Sis Riggs, une garçonnelle

La fanfare d'Edmundston a besoin de fonds pour son propre maintien et aussi pour poursuivre ses activités et elle compte beaucoup sur l'appui du public auquel elle a rendu de réels services. En assistant à la représentation du 4 mars vous goûterez non seulement une excellente comédie et un programme de musique choisie mais vous donnerez encore un bon coup de main aux joueurs de fanfare. Donc que l'on n'oublie pas la date et que chacun se fasse un devoir d'être présent.

CONDAMNE A LA PRISON ET A L'AMENDE

Johnny Martin de Montagne Plate comparait en cour, à St-Léonard, et plaide coupable d'avoir enfreint les règlements de chasse et la loi des spiritueux.

Un nommé Johnny Martin de Montagne Plate, Ste-Anne de Madawaska a été écroué ici à la prison du comté, vendredi dernier après avoir été condamné en cour de police de St-Léonard présidée par le magistrat Emile Soucy.

Martin comparait en cour sous l'accusation d'avoir enfreint les règlements de chasse et la loi des liqueurs enivrantes. Il plaide coupable et reçoit pour le premier chef d'accusation, une sentence d'un mois d'emprisonnement. Pour le deuxième délit, Martin fut condamné à une amende de \$500 et à défaut de paiement, à six autres mois de prison.

Martin fut arrêté jeudi dernier par le constable George Touchette de la gendarmerie royale de St-Léonard.

BETTY MAE Beauty Shop

\$3.

J'annonce l'ouverture permanente à l'huile pour \$3.00. C'est le temps d'en bénéficier. Je donne également le nouveau "Marcel" cricquinoise pour 50cts.

L. THERIAULT
Prop.

pard qui trouva dans la grange de l'accusé à Montagne Plate, neuf quartiers de viande de chevreuil cachés sous un tas de foin et obtenus en contravention des règlements de chasse et en plus, un alambic en parfait état de fonctionnement.

MAISON A VENDRE
DEUX MAISONS situées sur la rue Bernier et la 2e avenue, à vendre à bon marché. S'adresser à J.-H. Proulx, boulanger, Edmundston. 2194-2195-8février-x

PARTIE DE CARTES
LUNDI SOIR le 12 Fevrier
— à 8h.30 —
dans le soubassement de l'Académie au profit des Eclaireurs et Louveteaux
— GOUTER SERVI GRATUITEMENT —
Prix d'entrée 35c. — Venez en foule.

Doing for Less by Doing for Many

No, Wet Wash laundry service doesn't cost you any more than home washing, in fact it costs less. It's so surprisingly efficient and economical that it actually saves money for the woman who has been doing her own washing.

We call for your bundle, wash everything thoroughly, rinse and partially dry and return your clothes sweetly clean and ready for starching and ironing.

We can do it for less because we are doing it for so many. A phone call will bring our driver and end your washday worries. Consult us if you have an electric washer or if you contemplate buying one. — We can show you that it is an unselfish extravagance.

WET-WASH — Only 3c per lb — Minimum 50c
Lavage-Humide — Seulement 3c par lb Min. 50c
Average weight of a laundry is 18 lbs
La pesée ordinaire d'un lavage est de 18 livres

TRY IT ONCE — FAITES-EN L'ESSAI.

THE EDMUNDSTON LAUNDRY & DRY CLEANING PLANT
WE DO THE BEST IN DRY CLEANING FOR THE LEAST MONEY
Notre service de séchage à prix réduit est le meilleur

PHONE 183 — — — PHONE 183

Plus de services — Moins de dépenses

Notre Service de Buanderie ne coûte pas plus cher que le lavage fait à la maison. Notre service est tellement complet et satisfaisant qu'il en résulte de grandes économies pour la ménagère qui se voyait auparavant obligée de faire son propre lavage.

Nous allons chercher votre linge, nous le lavons, et puis après l'avoir bien rincé et séché nous vous le remettons prêt à être empesé et repassé.

Notre grande clientèle explique nos bas prix. Un appel téléphonique amènera à votre porte notre charretier, et puis l'ennui du lavage n'existera plus. — Si vous avez une laveuse électrique, consultez-nous et nous vous prouveront qu'une telle machine est chose inutile.

MARIAGE
Mercredi le 31 janvier, à Cabano, P.Q. M Robert Breton de Cabano, unissait sa destinée à Mlle Louise Dumont de Packington. Meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Partie de Cartes A ST-BASILE
Dimanche 11 Fév.
— à 7h.30 —
au profit de l'église
CHARLEMAGNE ET BRIDGE
Prix d'assistance \$15.00
Admission 25c

Cette partie de cartes est organisée par les jeunes filles de la paroisse.

AVIS AU PUBLIC
M. A.-H. NADEAU, courtier en assurances, autrefois de Clair, N.-B., annonce qu'à la suite de sa promotion au poste de gérant de district pour la Confédération Life, avec lieu de résidence à Rivière-du-Loup il a dû transférer ses affaires d'assurance-feu à M. G.-T. KENNEDY, 89 rue de l'Eglise, Edmundston.

M. Nadeau espère que ses clients continueront à M. Kennedy leur précieux encouragement.

MAGASIN RED & WHITE ROUGE & BLANC STORES

SPECIALS
semaine du 9 au 16 fevrier
Ces Prix au Comptant seulement
QUALITE — QUALITE

Riz Lion 10 lbs—avec cadeau 69c	Fromage canadien — la lb 20c
Baillarge 10 lbs pour 37c	Savon Surprise 10 barres 47c
Biscuits secs mélangés — la bte 10c	Flacon Savon 3 lbs pour 25c
Pois à Soupe 10 lbs pour 45c	"Corn Starch" 2 lbs pour 19c
Gruau à la pesée 5c	Soda à Pâte 3 lbs pour 21c

ASSORTIMENT — ASSORTIMENT
Jos. VERRET
TEL. No. 122-1 Rue St-François

Nous Vendons, Achetons & Echangeons
LES MEUBLES USAGES
Nous Payons les Meilleurs Prix

PAUL PELLETIER
Ancien local de J.-D. Castonguay en face de l'Académie EDMUNDSTON, N.-B.